



**MRC de
LA MATAPÉDIA**

Édition 2018

GUIDE DU CITOYEN



GUIDE RÉALISÉ AVEC LA COLLABORATION
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

À CONSERVER!



Auberge
La Coulee Douce

21, rue Boudreau | Causapsal | 1 888 756-5270



Ouvert à l'année dès 6h

Restauration
Hébergement ★★ ★

www.lacouleedouce.com





BERNARD & GAUDREULT
ARPEUTEURS GÉOMÈTRES INC.

179, boul Saint-Benoit E, Amqui QC G5J 2C2
418-629-2662 • courriel : info@bg-ag.ca

SERVICE OFFERTS:

ARPEUTAGE FONCIER

- Certificat de localisation
- Certificat d'implantation
- Certificat de piquetage
- Opération cadastrale
- Levés aéroportés par drone
- Description technique
- Et plus...

ARPEUTAGE DE CONSTRUCTION
RÉNOVATION CADASTRALE

www.bernard-gaudreault.ca



Century 21

Nord-Sud
Agence immobilière

Naïda Beaujean
Courtier immobilier

Tél. : 418 629-5545
Cell. : 1 418 556-6646
naidabb@globetrotter.net

*Bienvenue
chez vous !*

naidabeaujean.com

LES ENTREPRISES

Georges Valois

& FILS

Prés.: Georges Valois

- Entrepreneur général en excavation et terrassement
- Vente de gravier et fosse septique
- Pelle avec marteau hydraulique ou broyeur
- Mécanique générale
- Essence et diesel
- Transport de machineries lourdes
- Construction de chemin forestier



CANADA Procurez-vous
la carte Pétro-Points...
pour plus D'ÉCONOMIES

Tél.: 418 756-3790 Téléc.: 418 756-3501 • lesvalois@cgocable.ca
374, St-Jacques nord | Causapsal

SOMMAIRE

MOT DU PRÉFET	5	Développement social	49
LA MRC DE LA MATAPÉDIA	7	Accueil des nouveaux arrivants	49
Historique de la MRC	7	Démarche Municipalités amies des aînés (MADA) et politiques familiales municipales	50
La mission et les valeurs de la MRC	8	Culture et tourisme	50
Le logo de la MRC de La Matapédia et sa signification	9	Infolettre Le Cercle culturel et répertoire culturel	50
Les municipalités matapédiennes	10	Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia	51
Situation géographique	16	Parc régional de Val-d'Irène	52
Les compétences et responsabilités de la MRC	19	Véloroute Desjardins (Route Verte)	53
Les principaux outils de planification	21	Sécurité des citoyens	54
Le conseil de la MRC	22	Prévention des incendies	54
Le comité administratif	25	Premiers répondants	58
Les comités de la MRC	26	Situation de sinistre et plan d'intervention municipale en sécurité civile	58
Les unités administratives	27	Gestion des cours d'eau	61
LES SERVICES AU CITOYENS	37	SÛRETÉ DU QUÉBEC	62
Demande de permis et certificats en construction et rénovation	37	Perceptions	70
Environnement	41	Paiement des compte de taxes des immeubles situés sur les TNO	70
Gestion des matières résiduelles	41	Paiement de location des baux de villégiature	70
Écoconduite	44	Paiement des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec	71
Transport adapté et collectif (La Caravelle inc.)	45	Accès à l'information	73
Habitation	46	Gestion des plaintes	73
Programmes d'aide à l'habitation	46	COORDONNÉES DE LA MRC	74
Évaluation foncière	46	INDEX DES ANNONCEURS	77
Soutien technique et financier aux entreprises et organismes	48		

La MRC de La Matapédia sur votre cellulaire.

Le «QR code» Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions constitué de modules disposés dans un fond carré. QR veut dire en anglais Quick Response, car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone intelligent, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site Internet de la Municipalité.



Rédaction : MRC de La Matapédia
Régie publicitaire : Éditions Média Plus Communication
www.editionsmppc.ca
Impression : Alliance 9000
Maquettiste : Carole Bouvier

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2018

« Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte. »

CAMPING AMQUI

686, route 132 Ouest,
Amqui (Qc) G5J 3S5
418 629-3433
www.campingamqui.com

Un camping
aux grands espaces

146 sites de camping situés sur un site naturel exceptionnel,
dans un boisé protégé, près du lac Matapédia et
sur les rives de la rivière du même nom.

Décartecq

Ventilation • Climatisation
Chauffage • Ferblanterie
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

AirBilo
APPROUVÉ
SELON LA NORME
CSA-B415

175, rue Proulx, Amqui (Québec) G5J 3H4
Tél.: 418 629-2100 • Téléc.: 418 629-5824

TREMLIN TRAVAIL

Le saut
vers
l'emploi!

- Services d'aide à l'emploi
- Entrepreneuriat
- Intervention
- Retour en région
- Travail de rue

CARREFOUR
jeunesse • emploi
Vallée de la Matapédia

65, boul. St-Benoît O. Amqui (Québec) G5J 2E5
Tél.: 418 629-2572 • Téléc.: 418 629-2973
www.tremplintravail.com

RESTAURANT Chez Jojo

- Déjeuner -
Lundi au samedi : 6:00 • Dimanche : 7:00
- Menu du jour -
Du lundi au vendredi
- Menu table d'hôte -
Tous les jours
- Réservation pour groupe -
- Accès motoneige et VTT -

219, boul. St-Benoît Est
Amqui, QC G5J 2C2
418-629-5650

MAÇONNERIE Denis St-Laurent Inc.

BRIQUES - PIERRES - BLOCS - ADEX

127, route 132 Ouest, Sayabec Qc G0J 3K0

Courriel: maconneriestl@hotmail.com • www.maconneriedenisstlaurent.com
Téléphone: 418 536-5489 / Télécopieur : 418 536-3105

RBQ: 8306-8304-18



MOT DU PRÉFET

Chères Matapédiennes,
Chers Matapédiens,

La MRC de La Matapédia est heureuse de vous présenter la toute première édition de son Guide du citoyen. Cette publication vise à mieux faire connaître auprès de la population cette organisation municipale qui est un joueur de premier plan dans l'aménagement et le développement de notre territoire d'appartenance, La Matapédia.

Ce guide renferme plusieurs renseignements utiles portant sur la mission, le fonctionnement et les responsabilités de la MRC. Vous y découvrirez aussi les différents services qui composent la MRC. Vous en apprendrez aussi sur les services offerts à la population et aux organismes.

Cette publication s'ajoute aux nombreux outils de communication déployés par la MRC de La Matapédia pour mieux se faire connaître et informer la population, tels sa page Facebook, son site Internet et ses infolettres. Nous espérons vivement que cet outil sera apprécié et que d'autres éditions verront le jour. La MRC de La Matapédia tient enfin à remercier toutes les entreprises qui ont agi à titre de partenaires afin de permettre la publication de ce tout premier Guide du citoyen.

Bonne lecture !

Chantale Lavoie
Préfet de la MRC de La Matapédia

LA MRC DE LA MATAPÉDIA



HISTORIQUE DE LA MRC

Créée en 1982 au terme d'une expérience pilote du gouvernement du Québec, la MRC de La Matapédia est constituée des 18 municipalités locales et villes suivantes :

Albertville	Saint-Damase	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
Amqui	Saint-Léon-le-Grand	Sainte-Florence
Causapscal	Saint-Moise	Sainte-Irène
Lac-au-Saumon	Saint-Noël	Sainte-Marguerite-Marie
Saint-Alexandre-des-Lacs	Saint-Tharcisius	Sayabec
Saint-Cléophas	Saint-Vianney	Val-Brillant

La MRC de La Matapédia assume aussi les responsabilités municipales des territoires non-organisés tels, par exemple, Routhierville, Lac-Casault et la Seigneurie du lac Matapédia.

La responsabilité première de la MRC consiste à planifier l'aménagement du territoire. En plus des responsabilités supplémentaires qui lui ont été confiées au fil des ans, les élus de la MRC ont innové à maints égards afin de se doter de services municipaux de qualité à des coûts équitables. Cette solution permet de maintenir des emplois tout en offrant un service de proximité aux municipalités membres.

C'est ainsi qu'ont été mis en place le service d'évaluation foncière et celui de génie municipal. Ce dernier accompagne les municipalités locales dans leurs différents projets de réfection en infrastructures. Premier service du genre au Québec offert par une MRC, le modèle du service de génie municipal a inspiré un programme d'aide pour les MRC voulant se doter d'un tel service au bénéfice des municipalités locales.

C'est en 1986 que la MRC de La Matapédia a adopté son principal outil de planification de l'aménagement du territoire : le schéma d'aménagement. Cet outil a guidé la réalisation de la première génération de plans et de règlements d'urbanisme des municipalités locales. Révisé une première fois en 2001, le schéma d'aménagement sera révisé à nouveau au cours des prochains mois pour y intégrer tout le volet du développement du territoire.

En 2000, au terme d'une expérience-pilote, la MRC a aussi procédé à la régionalisation du service incendie, une première au Québec. En 2011, la MRC régionalisait par délégation de compétences certains aspects de la coordination en cas de sinistre et mettait en place un service de premiers répondants. Cette régionalisation permet maintenant de partager des ressources humaines et matérielles à des coûts moindres et de respecter les obligations gouvernementales en matière de sécurité civile et de protection incendie.

Au niveau du développement socio-économique, l'implication de la MRC a débuté en 1998 par la mise en place du Centre local de développement de La Matapédia. Au terme d'une réflexion menée conjointement par des ressources de la MRC et du CLD, l'équipe du CLD a intégré la MRC pour constituer le nouveau service de développement.

Au cours de son histoire, la MRC de La Matapédia a su saisir des opportunités et miser sur ses potentiels afin de mettre de l'avant des projets régionaux mobilisateurs. L'obtention du titre de Capitale forestière canadienne en 1993, l'acquisition du Parc régional de Val-d'Irène et sa mise à niveau ainsi que l'élaboration du projet de collectivité de l'Écoterritoire habité de La Matapédia en sont des exemples.

Aujourd'hui, la MRC de La Matapédia compte sur l'expertise d'une cinquantaine d'employés répartis dans l'ensemble de ses services. Elle dispose d'un budget de 12 M\$ pour assumer ses responsabilités en matière d'aménagement et de développement durable du territoire et offrir des services de qualité pour les municipalités, assurer la sécurité des biens et des personnes, concerter le milieu et défendre les intérêts des Matapédiennes et Matapédiens.

LA MISSION ET LES VALEURS DE LA MRC

En 2016, la MRC a réalisé une réflexion afin de définir sa mission et ses valeurs. Soucieuse de l'amélioration de la qualité de vie des Matapédiennes et Matapédiens, la MRC de La Matapédia a pour mission de guider l'aménagement et le développement durable du territoire et de la collectivité qui l'habite, de déployer des services de qualité pour les municipalités locales, d'assurer la sécurité des biens et des personnes, d'animer la concertation auprès des organismes partenaires afin de relever solidairement les défis du développement et de représenter les intérêts des Matapédiennes et des Matapédiens auprès des différentes instances politiques.

Les valeurs qui guident la MRC dans la réalisation de sa mission sont :

- **l'esprit de collaboration et la solidarité**, qui se caractérisent, entre les employés, par une dynamique de travail basée sur l'entraide et la complémentarité interservices et, pour le conseil de la MRC, par une volonté de décider et d'agir en concertation pour le bien commun de La Matapédia.
- **la transparence**, qui se traduit par des communications internes et externes plus fréquentes et une approche de communication renouvelée auprès de la population, des municipalités et des organismes partenaires afin de mieux faire connaître la raison d'être de la MRC et ses nombreuses réalisations.
- **l'écoute et l'ouverture d'esprit**, qui permettent d'être à l'écoute constante des besoins des différents partenaires de la MRC et de démontrer une préoccupation sensible aux idées d'autrui.

- **le leadership**, qui se manifeste par la place d'avant-plan qu'occupe la MRC de La Matapédia dans l'aménagement et le développement durable de son territoire et sa capacité à trouver des solutions innovantes pour relever les défis de la redynamisation du milieu.
- **l'équité**, qui se manifeste dans l'offre de service aux municipalités locales ainsi que la prise de décision sur le plan régional et la gestion des ressources humaines.
- **la compétence et le professionnalisme**, qui se manifestent par le travail d'employés dévoués et bien formés et d'une équipe d'élus impliqués et dont les décisions, les actions et le discours sont cohérents avec la mission, les valeurs et les mandats de la MRC.



LE LOGO DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET SA SIGNIFICATION

Cet exercice de réflexion sur les communications et l'image de la MRC s'est accompagné d'une refonte du logo de l'organisation. Ce nouveau logo illustre fidèlement la mission et les valeurs dont la MRC s'est dotée :

- **la silhouette humaine** incarne ces hommes et ces femmes qui habitent fièrement notre territoire. Elle est aussi un hommage à nos ancêtres et ainsi qu'aux générations qui nous succéderont;
- **le poisson** représente le saumon de l'Atlantique, roi de nos rivières et élément distinctif de notre histoire et de notre patrimoine;
- **le conifère** évoque l'immensité de notre forêt, celle qui a tant façonné notre mode de vie et notre industrie;
- **la feuille** symbolise l'agriculture, élément marquant de nos paysages et de notre économie. Sa forme rappelle aussi les nombreuses collines qui caractérisent la topographie de la vallée;
- **la vague** illustre le réseau de lacs et de rivières qui unit l'ensemble de nos communautés. Elle symbolise aussi l'eau, cette ressource précieuse à la fois omniprésente et fragile.

LES MUNICIPALITÉS MATAPÉDIENNES



ALBERTVILLE

Fondation : 1920
Population : 233
Gentilé : Albertvillois(e)

Municipalité d'Albertville

1058, rue Principale, c.p. 9
Albertville (Québec) G0J 1A0
418 756-3554

albertville@mrcmatapedia.quebec
www.municipalite-albertville.ca



AMQUI

Fondation : 1889
Population : 6 094
Gentilé : Amquien(ne)

Ville d'Amqui

20, promenade Marcel-Rioux
Amqui (Québec) G5J 1A1
418 629-4242

administration@ville.amqui.qc.ca
www.ville.amqui.qc.ca



CAUSAPSCAL

Fondation : 1896
Population : 2 309
Gentilé : Causapscalien(ne)

Ville de Causapscal

1, rue Saint-Jacques Nord
Causapscal (Québec) G0J 1J0
418 756-3444

administration@causapscal.quebec
www.causapscal.net



LAC-AU-SAUMON

Fondation : 1905
Population : 1 367
Gentilé : Saumonois(e)

Municipalité de Lac-au-Saumon

36, rue Bouillon, c.p. 98
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
418 778-3378

lacausaumon@mrcmatapedia.quebec
www.lacausaumon.com



SAINT-ALEXANDRE-DES-LACS

Fondation : 1965
Population : 386
Gentilé : Alexandrien(ne)

Municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs

17, rue de l'église
Saint-Alexandre-des-Lacs (Québec) G0J 2C0
418 778-3532

stalexandre@mrcmatapedia.qc.ca
www.saintalexandredeslacs.com



SAINT-CLÉOPHAS

Fondation : 1921
Population : 310
Gentilé : Saint-Cléophassien(ne)

Municipalité de Saint-Cléophas

356, rue Principale
Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0
418 536-3023

stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca
www.stcleophas.com



SAINT-DAMASE

Fondation : 1884
Population : 406

Municipalité de Saint-Damase

18, avenue du Centenaire
Saint-Damase (Québec) G0J 2J0
418 776-2103

stdamase@mrcmatapedia.qc.ca
www.saint-damase.com



Sainte-Îrène

Fondation : 1930
Population : 352
Gentilé : Irénien(ne)

Municipalité de Sainte-Îrène

362, rue de la Fabrique
Sainte-Îrène (Québec) G0J 2P0
418 629-5705

steirene@mrcmatapedia.qc.ca
www.sainteirene.com



Sainte-Florence

Fondation : 1910
Population : 393
Gentilé : Florencien(ne)

Municipalité de Sainte-Florence

6, rue des Loisirs, c.p. 9
Sainte-Florence (Québec) G0J 2M0
418 756-3491

administration@sainte-florence.org
www.sainte-florence.org



SAINTE-MARGUERITE-MARIE

Fondation : 1920
Population : 192
Gentilé : Margueritien(ne)

Municipalité de Sainte-Marguerite-Marie

15, de la Véndrye
Sainte-Marguerite-Marie (Québec) G0J 2Y0
418 756-3364

stemarguerite@mrcmatapedia.qc.ca



SAINT-LÉON-LE-GRAND

Fondation : 1907
Population : 941
Gentilé : Léonais(e)

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

8A, Place de l'église, c.p. 127
Saint-Léon-la-Grand (Québec) G0J 2W0
418 743-2914

stleonlegrand@mrcmatapedia.quebec
www.municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca



SAINT-MOÏSE

Fondation : 1873
Population : 540
Gentilé : Moïisien(ne)

Municipalité de Saint-Moïse

117-B, rue Principale, c.p. 8
Saint-Moïse (Québec) G0J 2Z0
418 776-2833

stmoise@mrcmatapedia.qc.ca
www.st-moise.com



SAINT-NOËL

Fondation : 1906
Population : 428
Gentilé : Saint-Noëlois(e)

Municipalité de Saint-Noël

19A, rue Turcotte
Saint-Noël (Québec) G0J 3A0
418 776-2936

stnoel@mrcmatapedia.qc.ca
www.st-noel.com



SAINT-THARCISIUS

Fondation : 1926
Population : 427
Gentilé : Saint-Tharcisusois(e)

Municipalité de Saint-Tharcisus

55, rue Principale Nord, c.p. 10
Saint-Tharcisus (Québec) G0J 3G0
418 629-4727

sttharcisus@mrcmatapedia.quebec



SAINT-VIANNEY

Fondation : 1925
Population : 456
Gentilé : Viannois(e)

Municipalité de Saint-Vianney

170, avenue Centrale, c.p. 39
Saint-Vianney (Québec) G0J 3J0
418 629-4082

stvianney@mrcmatapedia.qc.ca
www.saint-vianney.net



SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

Fondation : 1919
Population : 348
Gentilé : Lac-Humquien(ne)

Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

146, Route 195
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
(Québec) G0J 1N0
418 743-2177

lachumqui@mrcmatapedia.qc.ca
www.lachumqui.com



SAYABEC

Fondation : 1894
Population : 1 753
Gentilé : Sayabécois(se)

Municipalité de Sayabec

3, rue Keable
Sayabec (Québec) G0J 3K0
418 536-5440

sayabec@mrcmatapedia.qc.ca
www.municipalitesayabec.com



VAL-BRILLANT

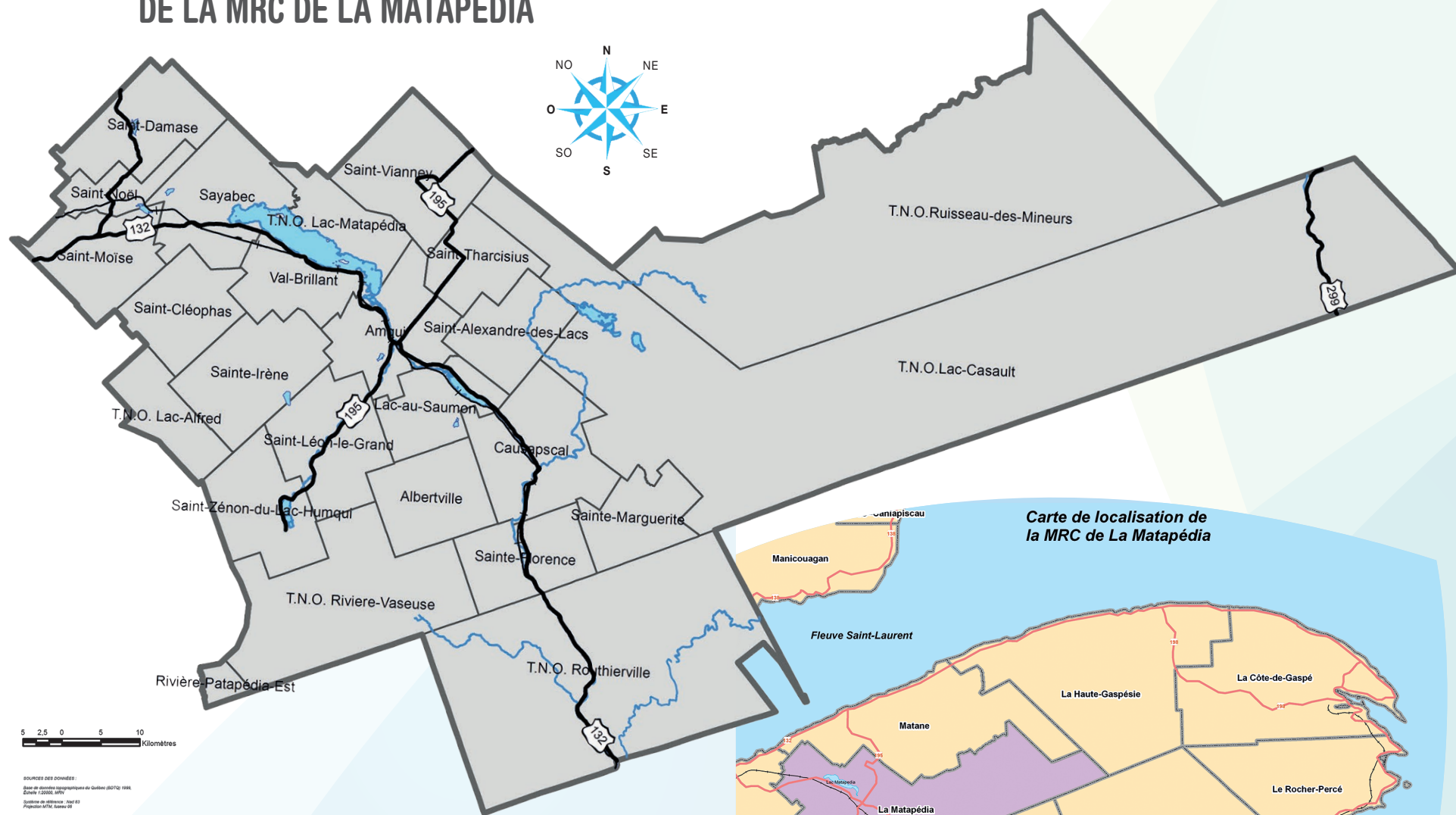
Fondation : 1889
Population : 912
Gentilé : Val-Brillantois(e)

Municipalité de Val-Brillant

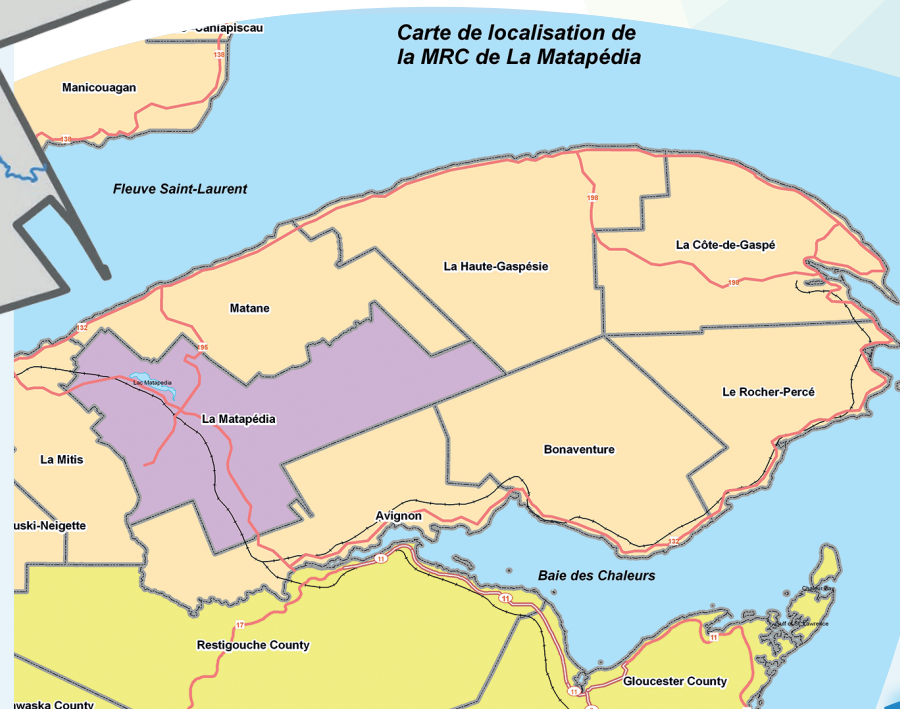
11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant (Québec) G0J 3L0
418 742-3212

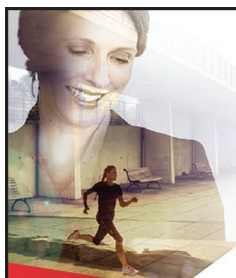
valbrillant@mrcmatapedia.qc.ca
www.valbrillant.ca

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA



**Carte de localisation de
la MRC de La Matapédia**





Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

MALLETTE
Société de
comptables professionnels agréés

101-30 boul. St-Benoît E
AMQUI QC G5J 2B7
418 629-2255

mallette.ca Avec vous, là où ça compte.



Aide-Maison
Vallée de La Matapédia
20-A, rue Desbiens, Amqui (QC) G5J 3P1
Tél. : 418 629-5812
Téléc. : 418 629-2956
Courriel : info@aide-maison.org

«Le printemps est à nos portes,
pensez grand ménage, pensez Aide-Maison Vallée»

SERVICE À DOMICILE	SERVICE D'HÉBERGEMENT
• Entretien ménager	Villa Mon Repos et
• Courses et commissions	Villa Georges-Fournier
• Soins à la personne	
• Présence/surveillance	



MICHEL CHAREST
Carrossier Inc.
Prop. :
Hélène Gagnon
Michel Charest

Débosselage et peinture
Pose et réparation de pare-brise
Redressement de châssis
Réparation véhicules accidentés (assurances)

182, boul. St-Benoît Est - Amqui (Québec) G5J 2C4
Tél.: 418 629-3113 • Téléc.: 418 629-3100
mcharest@hotmail.fr



St-Gelais • Gaudreault
DENTUROLOGISTES
MAXIME ST-GELAIS d.d.
KAROLANE GAUDREAU d.d.

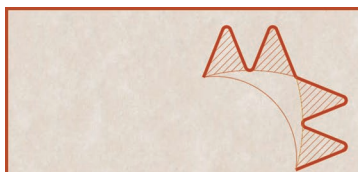
Tél./fax : 418 629-2178
49-6, boul. St-Benoît Est
Amqui (Québec),
G5J 2B8



UNI-PRO
GARAGE HUGO GENDRON ENR.

Mobil 1
• Freins • Direction • Suspension • Injection
• Mini mécanique • Soudure • Antirouille • Diagnostic

151, rue St-Edmond, Lac-au-Saumon (Qc) G0J 1M0
418 778-2080 • www.lespecialiste.ca



MARC BÉLANGER
INGÉNIEUR CIVIL
bâtiments, ponts, murs, quais, eau
et assainissement, études, plans, inspections
252, RANG 2 EST, VAL-BRILLANT, QUÉBEC, G0J 3L0 | TÉL / FAX: 418-742-3111
Courriel: marcbelingciv@globetotter.net

LES COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DE LA MRC

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

En vertu de certaines lois québécoises, la MRC de La Matapédia possède des compétences obligatoires. Les principales sont les suivantes :

- élaborer, maintenir en vigueur et réviser un schéma d'aménagement et de développement et adopter des règlements de contrôle intérimaire (*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*);
- élaborer, maintenir en vigueur et réviser un schéma de couverture de risques en incendie (*Loi sur la sécurité incendie*);
- mettre à jour les rôles d'évaluation foncière (*Loi sur la fiscalité municipale*);
- élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (*Loi sur la qualité de l'environnement*);
- assumer le développement économique par le soutien aux entreprises et organismes;
- assurer la gestion des cours d'eau (*Loi sur les compétences municipales*);
- administrer les territoires non-organisés (*Loi sur l'organisation territoriale municipale*);
- procéder à la vente pour défaut de paiement de taxes (*Code municipal du Québec*);
- élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques (*Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques*).

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

(déclaration ou délégation de compétences)

La MRC s'est aussi vue déléguer certaines compétences par le gouvernement du Québec et a déclaré sa compétence dans les domaines suivants :

- service de protection incendie et d'organisation de secours (prévention et intervention);
- gestion des matières résiduelles (enfouissement, recyclage, organique);
- gestion des parcs régionaux (Parc régional de Val-d'Irène et de la Seigneurie du lac Matapédia);
- Véloroute Desjardins de La Matapédia (Route verte);
- transports adapté et collectif (La Caravelle inc.);
- programmes d'habitation (entente avec la Société d'habitation du Québec);
- gestion des terres publiques intramunicipales (TPI);
- gestion de la villégiature, des gravières, des carrières et des sablières sur terres publiques autres que les terres publiques intramunicipales;
- désignation d'un équipement à caractère supralocal (piscine d'Amqui);
- Inforoute et accès à Internet haute vitesse.



KVM Transport
EXCAVATION

Michel Boulianne, propriétaire

5, RUE INDUSTRIELLE, LAC-AU-SAUMON (QC) G0J 1M0 • Tél. : 418 778-5876 / 418 631-5932

SERVICES OFFERTS

- Transport de machineries lourdes
- Excavation et terrassement
- Transport de matières en vrac
- Vente de gravier, terre, roche, etc.
- Chemin forestier • Déneigement • Fosse septique
- Nettoyage de véhicules lourds et légers (intérieur/extérieur)

La Vallée de la Framboise

Jean-Paul Lebel et Chantal Paradis

Vente et autocueillette de petits fruits
et produits transformés
Vin artisanal

Fraises maintenant disponibles!

34, route Lauzier, Val-Brillant, Québec G0J 3L0
Tél. : 418 742-3787 • passion@valleedelaframboise.com
www.valleedelaframboise.com

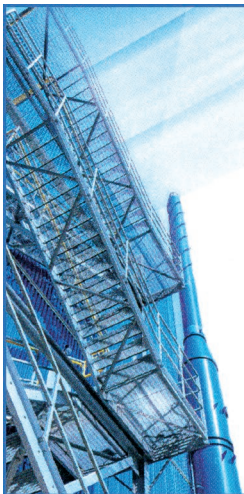
Nous sommes là pour VOUS...

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE
VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

Contactez-nous pour en savoir plus

- Service d'accompagnement-transport (médical ou social)
- Popote roulante
- Visite amicale
- Vie active à domicile
- Appel téléphonique
- Dîner rencontre
- Centre de jour communautaire
- Aide à la marche
- Documentations
- Et bien d'autres...

40, avenue du Parc AMQUI
418 629-4456



ATELIER DE SOUDURE GILLES ROY INC.

CWB CERTIFIED
CSA W47.1
CSA W47.2

CERTIFIÉ ISO 9001
RBQ 8266-6256-47

Service d'ingénierie • Équipements industriels
Passerelle • Métaux ouvrés • Structure d'acier

Nous embauchons:

Soudeurs
Journaliers
Ingénieurs
Personnels administratifs

www.asgr.ca
755, route 132 Ouest, Amqui (Québec), G5J 2H3 | 418 629-3384

Party de famille Spécial 5 à 7

Quilles Vallée

Clair de lune tous les samedis soir à 21 heures
Fêtes d'enfants

HEURES D'OUVERTURE :
DIMANCHE : MIDI - 17H
LUNDI : MIDI - 23H
MARDI • MERCREDI • JEUDI : MIDI - 22H
VENDREDI • SAMEDI : MIDI - 23H

15, rue Armand-Sinclair, Amqui • 418-631-1413 (Faire le zéro)

Le Club de Golf REVERMONT

Courriel : club.revermont@cgocable.ca
Tél. 418-629-2180 / 418 629-5417
146, chemin du Golf Amqui (Québec) G5J 2A7

Terrasse ensoleillée • Boutique • Salle de réception • Restaurant

LES SERVICES MUNICIPAUX EN COMMUN

Les municipalités du territoire de la MRC se sont aussi dotées de services en commun afin de réduire leurs coûts et développer et maintenir dans notre milieu du personnel compétent et accessible. Parmi les services municipaux offerts par la MRC, mentionnons :

- l'inspection municipale
- le génie municipal
- le soutien informatique
- la prévention en sécurité incendie
- les interventions en matière de sécurité civile
- les premiers répondants
- les écocentres

LES PRINCIPAUX OUTILS DE PLANIFICATION

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC a l'obligation d'adopter et de maintenir en vigueur un schéma d'aménagement et de développement pour l'ensemble de son territoire. Ce document de planification établit, à l'échelle de la MRC, un cadre d'intervention visant le développement et l'organisation spatiale du territoire.

Le schéma d'aménagement détermine, entre autres, une vision de développement, des orientations d'aménagement et des vocations à donner aux différentes parties du territoire selon les potentiels et les contraintes de développement. Il est élaboré en tenant compte des aspirations de développement de la communauté et des orientations du gouvernement du Québec en matière d'aménagement. Le schéma d'aménagement lie les interventions gouvernementales et la réglementation d'urbanisme des municipalités locales qui doivent s'y conformer.

Le schéma d'aménagement révisé est disponible sur le site Internet de la MRC de La Matapédia au www.mrcmatapedia.qc.ca.

L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* vise à revitaliser La Matapédia de façon durable en misant sur l'amélioration de la qualité de vie, la protection de l'environnement et le soutien des activités économiques locales. L'*Écoterritoire habité*, c'est un plan de développement durable complet à long terme qui concilie la conservation du patrimoine avec le développement social et économique. Globalement, l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*, c'est un modèle de prise en main pour :

- diversifier l'économie locale
- améliorer les infrastructures publiques
- bonifier les services de proximité de base
- favoriser la complémentarité et la solidarité entre les communautés
- intégrer les principes du développement durable aux façons de faire
- favoriser le retour des jeunes dans La Matapédia

La MRC de La Matapédia chapeaute cette initiative qui est soutenue par les municipalités locales et les partenaires socioéconomiques et communautaires du milieu matapédien. En tout, ce sont plus de 55 organisations et entreprises matapédiennes qui ont adhéré à l'Écoterritoire habité. L'adhésion à la démarche est 100% volontaire.

Pour en connaître plus sur l'Écoterritoire habité de La Matapédia, vous pouvez consulter le www.ecoterritoirehabite.ca/matapedia.



L'Écoterritoire
habité de
LA MATAPÉDIA

LES AUTRES PLANIFICATIONS

La MRC s'est aussi dotée de différentes autres planifications et politiques pour l'encadrer dans l'exercice de ses rôles et responsabilités. Parmi celles-ci, mentionnons les suivantes :

- Politique culturelle
- Politique familiale régionale
- Politique de gestion des cours d'eau
- Politique de visibilité
- Politique d'utilisation du logo de la MRC
- Politique de gestion des plaintes
- Politique de soutien aux entreprises
- Politique de soutien aux projets structurants
- Politique d'investissement FLS-FLI
- Politique de dons et commandites
- Priorités d'intervention 2017-2018 en développement
- Plan d'aménagement et de gestion de la SLM
- Plans et règlements d'urbanisme des TNO
- Plan de développement de la zone agricole
- Plan régional d'attractivité 2017-2020
- Plan de gestion des matières résiduelles
- Plan stratégique régional en tourisme
- Schéma de couverture de risques
- Schéma de sécurité civile

L'ensemble de ces documents sont disponibles sur le site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca.

LE CONSEIL DE LA MRC

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

Le conseil de la MRC est composé du préfet élu et des 18 représentants des municipalités locales situées sur le territoire. Les villes d'Amqui et de Causapscal et la municipalité de Sayabec comptent aussi un deuxième représentant sans droit de vote lors des séances du conseil. Le mandat des membres du conseil est de quatre ans et coïncide avec les élections générales municipales et à la préfecture qui se tiennent le 1^{er} dimanche de novembre. Le préfet est élu par mode de suffrage universel depuis novembre 2009. Quant au préfet suppléant, il est nommé par le préfet pour agir à sa place lorsque nécessaire.



Au terme des élections municipales du 5 novembre 2017, le conseil de la MRC de La Matapédia est composé des personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- | | |
|---|---|
| Mme Chantale Lavoie, préfet | M. Gérard Grenier, Lac-au-Saumon |
| Mme Marlène Landry, Sainte-Marguerite-Marie | M. Georges Guénard, Saint-Vianney |
| M. Jean-Paul Bélanger, Saint-Cléophas | M. Jocelyn Jean, Saint-Tharcisius |
| M. Marcel Belzile, Sayabec | M. Martin Landry, Albertville |
| M. Gino Canuel, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui | M. Paul Lepage, Saint-Moïse |
| M. Daniel Carrier, Saint-Noël | M. Jean-Côme Lévesque, Saint-Léon-le-Grand |
| M. Pierre D'Amours, Amqui | M. Jacques Pelletier, Val-Brillant |
| M. Jean-Marc Dumont, Saint-Damase | M. Nelson Pilote, Saint-Alexandre-des-Lacs |
| M. André Fournier, Causapscal | M. Carol Poitras, Sainte-Florence |
| M. Jérémie Gagnon, Sainte-Érène | Deuxièmes représentants pour Amqui, Causapscal et Sayabec |

LES SÉANCES DU CONSEIL

Le conseil de la MRC tient ses séances ordinaires tous les 2^e mercredis de chaque mois, à l'exception des mois de juillet (aucune séance) et novembre (4^e mercredi). En 2018, les séances ordinaires du conseil se tiendront aux dates suivantes :

- | | | |
|---------------------|-----------------------|----------------------|
| • 24 janvier, 19h30 | • 9 mai, 19h30 | • 10 octobre, 19h30 |
| • 14 février, 19h30 | • 13 juin, 19h30 | • 28 novembre, 19h30 |
| • 14 mars, 19h30 | • 15 août, 19h30 | • 12 décembre, 19h30 |
| • 11 avril, 19h30 | • 12 septembre, 19h30 | |

Le conseil de la MRC se réunit aussi en rencontre de travail pour étudier certains dossiers plus complexes avant qu'une décision ne soit prise en séance ordinaire.



**Matériaux
Quincaillerie
Peinture**

u n i m a t . c a

110, RUE PROULX, AMQUI • 418 629-4388

55, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, CAUSAPSCAL • 418 756-3762



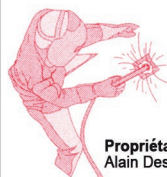
Hélène Brochu, *propriétaire et directrice*
Courriel: Hbrochu01@hotmail.com

418 778-3129

10, rue Rioux,

Lac-au-Saumon Qc G0J 1M0

Résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes



YVON DESROSIERS INC.

Mécanique générale - Soudure - Mini-mécanique

Téléphone et télécopieur : 418 756-3728

282, rue Saint-Jacques Nord, Causapscal (Québec) G0J 1J0

Propriétaire:
Alain Desrosiers



BOUTIQUE LE SAUMONEAU

La boutique spécialisée pour la pêche au saumon

142, St-Jacques Sud, Causapscal G0J 1J0 QC | 418 756-5450

www.boutiquelesaumoneau.com • b_lesaumoneau@globetrotter.net



**Esthétique
Visage et Corps
Amincissement
Détente**



**Esthétique
Aux Rayons de Soleil**

Espace beauté...
... pour Elle et Lui

418 629-6978

Suzie Dallaire prop.

38-1 Boul. St-Benoît Ouest, Amqui Qc G5J 2E3

tomjess1@hotmail.com



Esthétique Aux Rayons de Soleil

RÈGLES DE PRISE DE DÉCISION

Les décisions prises par le conseil de la MRC le sont à la double majorité des voix. La première majorité est celle des voix exprimées, la seconde est celle des populations attribuées aux représentants qui ont exprimé des voix positives. Le conseil de la MRC étant composé des 18 mairesses et maires, une décision prise à la double majorité signifie que plus de 9 élus représentant plus de 50% de la population se sont prononcés en faveur d'une proposition.

Le préfet élu au suffrage universel dispose d'un vote prépondérant au conseil lorsqu'une décision positive ou négative n'a pu être prise lors des délibérations ou du vote (simple majorité).

Exemple :

VOTE	Pour	Contre	Décision
Voix exprimées	11	7	Dans cet exemple, la double majorité n'est pas atteinte, la décision est donc négative, à moins que le préfet n'utilise son vote prépondérant pour que la décision soit positive.
Population représentée	45%	55%	

Les projets d'ordre du jour des séances ordinaires du conseil sont disponibles à compter de 15 h la journée même du conseil sur le site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca. Les procès-verbaux sont aussi disponibles à la même adresse une fois qu'ils sont adoptés par le conseil de la MRC.

LE COMITÉ ADMINISTRATIF

Le comité administratif est composé de sept personnes, dont le préfet et le préfet suppléant qui y siègent d'office. Les autres membres du comité administratif sont nommés par résolution du conseil de la MRC. Les responsabilités et compétences du comité administratif sont, entre autres :

- la gestion financière et administrative (approbation des comptes, adjudication des contrats inférieurs à 25 000 \$, gestion des territoires non organisés (TNO));
- la gestion des ressources humaines (négociation, adoption et application des politiques de relations de travail, embauche du personnel);
- l'aménagement et l'urbanisme (analyse de la conformité des plans et règlements d'urbanisme des municipalités et des interventions gouvernementales, infractions et dérogations mineures à la réglementation en vigueur dans les TNO, gestion des demandes relatives au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale des TNO);
- la gestion des cours d'eau;
- l'étude et la recommandation au conseil de la MRC sur toute question qui ne fait pas partie des mandats confiés par le conseil à un autre comité.

LES COMITÉS DE LA MRC

La MRC met aussi en place certains comités responsables de dossiers spécifiques. Ces comités ont un pouvoir de recommandation au conseil de la MRC :

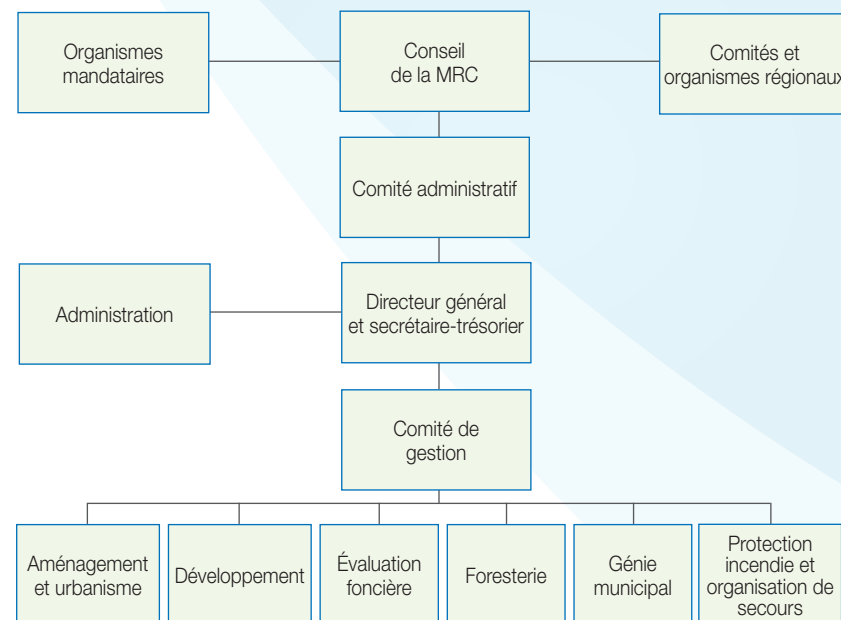
- Comité multiresource
- Comité de développement de la MRC de La Matapédia et comité d'investissement
- Comité consultatif en culture et patrimoine
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité consultatif agricole
- Comité communications

Certains représentants de la MRC siègent aussi sur des comités et des organisations externes, tels :

- Table des préfets du Bas-Saint-Laurent
- Comité Vigie santé
- Comité de sécurité publique (Sûreté du Québec)
- Bureau des délégués
- Véloroute Desjardins de La Matapédia
- Transport adapté et collectif La Caravelle Inc.
- Société d'énergie du Bas-Saint-Laurent
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Matapédia
- Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis
- Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli
- Régie de l'énergie du Bas-Saint-Laurent
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Organisme de bassin versant du Nord-Est
- Écosite de La Matapédia
- Corporation de gestion du Parc régional de Val-d'Irène
- Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia
- Comité accessibilité AMIRAMS
- Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
- Centre d'appels d'urgence de l'Est du Québec (CAUREQ)

LES UNITÉS ADMINISTRATIVES

La MRC de La Matapédia est composée de sept services (unités administratives).



ADMINISTRATION

Le service d'administration coordonne l'ensemble des activités et services de la MRC. Plus précisément, ce service assume les fonctions suivantes :

- administration du budget;
- gestion des investissements des projets de développement éolien;
- gestion du personnel;
- vente pour défaut de paiement de taxes;
- administration des territoires non organisés;
- gestion des séances du conseil de la MRC et du comité administratif;
- communications;
- gestion documentaire;
- coordination de l'élection à la préfecture aux 4 ans.

Le service d'administration est composé de M. Mario Lavoie (directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Carole Lacasse (adjointe administrative), Mme Danielle Ouellet (secrétaire administrative), Mme Édith Pâquet (trésorière adjointe) et M. Joël Tremblay (secrétaire adjoint).



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Le service d'aménagement et d'urbanisme compte parmi ses rangs des professionnels et techniciens compétents qui œuvrent sur deux volets, le premier volet concerne l'aménagement sur le plan régional et se décline de la façon suivante :

- élaboration, modification et révision du schéma d'aménagement et de développement (SAD);
- analyse de la concordance des interventions municipales et gouvernementales au schéma d'aménagement;
- contrôle intérimaire de certains projets lors de la modification ou de la révision du schéma d'aménagement;
- intégration des diverses infrastructures au territoire (ex.: parcs éoliens et lignes de raccordement électrique);
- mise en valeur du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia;
- réalisation d'une planification d'aménagement intégrée des terres publiques intra-municipales;
- plan régional des milieux humides et hydriques.

Le second mandat du service est d'offrir des expertises en urbanisme à l'échelle locale :

- élaboration, modification et révision des règlements d'urbanisme des 18 municipalités et des territoires non organisés;
- conception de scénarios d'aménagement particulier (aires commerciales et industrielles, parcs et espaces verts, lotissements, stationnements, circulation active et automobile, modélisation 3D, etc.);
- service d'inspection municipale en environnement et en bâtiment dans 14 municipalités et les territoires non organisés;
- analyse de projets d'implantation d'usages et de constructions;
- service de cartographie numérique et de géomatique aux municipalités.

Le service d'aménagement et d'urbanisme est composé de M. Bertin Denis, urb. (directeur de service), Mme Karine-Julie Guénard et MM Vincent Aubin et Samuel Larouche (inspecteurs en bâtiment et environnement), M. Frédéric Desjardins (urbaniste), M. Gilles Boulianne (tech. en aménagement et géomatique), M. David Desjardins (soutien technique en inspection (occasionnel) et M. Thierry Avit (préposé à l'entretien et l'animation pour le Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia).

DÉVELOPPEMENT

Le service de développement de la MRC de La Matapédia offre de l'accompagnement technique et financier auprès des entreprises et organismes matapédiens. Le service assure la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT), du Fonds local d'investissement (prêts) et du Fonds local de solidarité (prêts). Afin d'administrer ces fonds, la MRC s'est dotée de diverses politiques d'investissement (politique de soutien aux entreprises, politique de soutien aux projets structurants, politique d'investissement FLI/FLS et politique de soutien aux projets culturels).

Le service de développement, en collaboration avec d'autres organismes et ministères, est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de divers plans de développement tels l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*, le plan régional en attractivité, le plan de développement de la zone agricole, la politique régionale Municipalité amie des aînés (MADA), le plan d'action du comité régional famille, l'entente de développement culturel et le plan stratégique régional en tourisme.

Le service de développement est composé de M. Guillaume Viel (directeur de service), mesdames Mireille Sheehy et Lanxin Zhang (conseillères en développement des affaires), Anne-Julie Otis (conseillère en développement touristique), Isabelle Pinard (conseillère en développement promotion et attractivité), Virginie Beaudin-Houle (chargée de projet MADA), Jessie Proulx et Michèle Pâquet (conseillères en développement local et territorial) et MM Steve Ouellet (conseiller en développement local et territorial), Stéphane Pineault (coordonnateur de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*) et Pascal St-Amand (conseiller en développement culturel).





ÉVALUATION FONCIÈRE

Le service d'évaluation foncière a pour principale responsabilité la confection et la tenue à jour des rôles d'évaluation triennaux. Le territoire de la MRC de La Matapédia compte près de 13 000 unités d'évaluation. Plus spécifiquement, ce service assume les responsabilités suivantes :

- confection des matrices graphiques et intégration de la réforme cadastrale;
- inventaire et calculs des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que des terrains et des lots boisés;
- mise à jour de l'inventaire du milieu;
- visite et analyse des ventes;
- modernisation des calculs des immeubles commerciaux et;
- réception des droits de mutation et transfert aux municipalités.

Le service d'évaluation foncière est composé de M. André Blouin (directeur de service), de mesdames Christiane Beaulieu et Danielle Couture (techniciennes en évaluation), MM Jean-Pierre Beaupré et Steeve Lavoie (techniciens en évaluation) et David Desjardins (soutien technique).

LETTAGE BELLAVANCE 

Tél: 418 629-5908

Vêtements personnalisés - Produits promotionnels
en tout genre - Nouveauté *Boutique Cadeaux!*

36-1, rue Normand Sud Amqui

lettagebellavance@hotmail.ca

Pharmacie Perreault, D'Amours, Doyon et Belzile, pharmaciens inc.

30 Boulevard St-Benoît Est, local 70, Amqui, G5J 2B7

Tél. 418 629-4411

Télec. 418 629-5803

Brunet.ca

Affilié à

LE magasin de
chasse, pêche et
plein air dans la
Vallée de La
MatapédiaVENDEUR
AUTORISÉ:**ORVIS**

ACHAT / VENTE ARMES USAGÉES

Suivez-nous sur 

134, Boul. St-Benoît Est, Amqui QC G5J 2C4 | Tél.: 418 629-5000 | info@boutiquepronature.ca

**Autobus
Bouchard**
et filles inc.

Tél.: 418 629-4567

Claudette : 418 631-3710

Diane: 418 629-7262

127, rue Proulx, Amqui (Qc) G5J 3H3

« Laissez-vous conduire en toute sécurité »
autobusbouchard@globetrotter.net**Épicerie du****CARREFOUR SPORTIF**

19, rue du Carrefour-Sportif, Amqui QC G5J 3E3

Tél.: 418.629.4535 • Téléc.: 418.631.1370

epicerie.carrefour@outlook.com

- Bière froide et de microbrasserie
- Boucherie • Mets préparés
- Location vidéo

**OK PNEUS** ^{MC}

Toujours la bonne conduite.

- Pneus
- Changement d'huile
- Freins
- Suspension
- Pièces de conduite
- Inspection complète

Venez-nous rencontrer au 115, rue Proulx, Amqui
418 629-2200**FORESTERIE**

Le service de foresterie assure la mise en œuvre de la convention de gestion territoriale sur les terres publiques intramunicipales (TPI) entre la MRC, le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs ainsi que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Le service planifie aussi les activités d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales avec 5 intervenants du milieu. Plus précisément, les activités du service de foresterie sont essentiellement les suivantes :

- gestion des droits fonciers (villégiature) et des érablières sur les terres publiques intramunicipales;
- financement pour la réalisation de travaux forestiers sur les terres publiques intramunicipales;
- support aux municipalités et aux autres intervenants dans la planification et l'exécution de projets visant la mise en valeur du milieu, tels le développement de la villégiature, les projets de voirie, de ponts et de ponceaux;
- support technique à la MRC de La Mitis.

Le service de foresterie est composé de MM Mario Turbide (ingénieur forestier) et Martin Couturier (technicien forestier).



GÉNIE MUNICIPAL

Premier service de génie à être intégré à une MRC, le service de génie municipal apporte un soutien technique et professionnel aux municipalités dans leurs différents travaux en infrastructures. Le service de génie, tout comme les autres services régionalisés de la MRC, permet aux municipalités locales d'économiser des milliers de dollars annuellement tout en permettant le développement d'une expertise locale. Les spécialités du service de génie sont les suivantes :

- études et estimations de projets;
- conception de plans et devis pour des projets d'infrastructures municipales (aqueduc, égout, voirie, bâtiment, etc.) et surveillance des travaux;
- gestion des appels d'offres;
- opération des stations de pompage et de traitement des eaux usées;
- soutien technique aux employés municipaux pour des projets d'infrastructures;
- recherche de financement pour la réalisation de travaux;
- coordination de l'Inforoute, support informatique et gestion de la téléphonie IP.

Le service de génie municipal de la MRC est aussi responsable de la gestion des matières résiduelles, de la gestion des cours d'eau et de la réalisation des travaux de voirie sur les territoires non organisés de la MRC.

Le service est composé de mesdames Nathalie Lévesque (ingénieure et directrice de service), Véronique Bouillon (technicienne) et Doris Truchon (opératrice en assainissement des eaux et eau potable) et MM Jérôme Tremblay (ingénieur), Alexandre Tremblay (ingénieur junior), Marc Bélanger (ingénieur contractuel), Thomas Thibault (ingénieur contractuel), Pierre Desmeules, André Boulianne, Jean-Samuel Côté, Bryan Ruel et Jean-Michel Leclerc (techniciens), M. Steve Dufour (technicien informatique), M. Gaétan Guimond (journalier pour le palais de justice) et M. Alain Tremblay (soutien technique).



SÉCURITÉ INCENDIE ET ORGANISATION DE SECOURS

Régionalisé en 2001 au terme d'une expérience-pilote, le service de sécurité incendie et d'organisation de secours de la MRC de La Matapédia compte sur une équipe de six permanents, à laquelle s'ajoute quelques 93 pompiers volontaires (11 officiers et 82 pompiers) et une vingtaine de premiers répondants. Les principales activités du service sont :

- intervention en cas d'incendie et gestion des huit casernes du territoire de la MRC;
- désincarcération et sauvetage nautique, en hauteur, en espaces clos et sur glace;
- intervention en matières dangereuses;
- élaboration et mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie;
- conception et mise en œuvre du programme de prévention en incendie;
- renouvellement et entretien des équipements de combat incendie;
- recrutement, formation et entraînements des pompiers volontaires;
- élaboration et mise en application du plan municipal de sécurité civile et coordination régionale en sécurité civile pour l'ensemble des municipalités;
- coordination du service de premiers répondants pour les municipalités des secteurs Est et Ouest.

Le service est composé de M. Ghislain Paradis (directeur de service), Mme Émilie Lefrançois (adjointe administrative) et MM Dave Gagné (pompier préventionniste et instructeur), Patrick Roy (coordonnateur en sécurité civile et préventionniste), Dominique Théberge (pompier mécanicien) et André Verreault (pompier préposé à la prévention).



LES SERVICES AUX CITOYENS

DEMANDE DE PERMIS ET CERTIFICATS EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Quatorze municipalités disposent d'une entente avec la MRC de La Matapédia pour offrir le service d'inspection municipale auprès de leur population. Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation ou de construction, n'oubliez pas qu'un permis est obligatoire. Avant de planifier votre projet, nous vous invitons donc à contacter l'inspecteur en bâtiment et environnement dédié à votre municipalité. Ce dernier vous donnera toutes les informations requises afin de bien compléter votre demande de permis et vous assurer que votre projet respecte les règlements en vigueur dans votre municipalité. Un permis ou certificat ne peut vous être émis valablement que si votre projet respecte la réglementation municipale.

Si votre projet initial de construction ou de rénovation change, vous devez faire approuver ces modifications par votre inspecteur avant la réalisation des travaux. L'approbation d'une modification n'a pas pour effet de prolonger la durée du permis ou du certificat qui vous a été émis.

Afin de faciliter la planification de votre projet, la MRC de La Matapédia met aussi à la

disponibilité des citoyens l'ensemble des plans et règlements d'urbanisme des municipalités de son territoire. Ces documents se retrouvent sur le site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca.

En respectant ces quelques conseils, vous vous assurez de réaliser un projet conforme et évitez bien des tracas.





Vous avez un projet en tête ? Contactez votre inspecteur en bâtiment et environnement. Il se fera un plaisir de vous accompagner dans la réalisation de celui-ci :

Municipalités et TNO	Inspecteur	Téléphone
Albertville Causapscal Lac-au-Saumon Sainte-Marguerite-Marie Lac-Casault Routhierville	Mme Karine-Julie Guénard	418 629-2053, poste 1129
Sayabec Saint-Cléophas Saint-Damase Saint-Moïse Val-Brillant	M. Vincent Aubin	418 629-2053, poste 1105
Saint-Léon-le-Grand Sainte-Îrène Saint-Tharcisius Saint-Vianney Saint-Zénon-du-Lac-Humqui Seigneurie du lac Matapédia Lac-Alfred Canton Jetté	M. Samuel Larouche	418 629-2053, poste 1135

**Si votre projet est réalisé dans des municipalités non desservies par le service d'inspection offert par la MRC, nous vous invitons à contacter votre bureau municipal afin que l'inspecteur en place puisse traiter votre demande de permis ou certificat.*

Aide-Maison
Vallée de La Matapédia
20-A, rue Desbiens, Amqui (QC) G5J 3P1
Tél. : **418 629-5812**
Télec. : 418 629-2956
Courriel : info@aidemaison.org

**«Le printemps est à nos portes,
pensez grand ménage, pensez Aide-Maison Vallée»**

SERVICE À DOMICILE	SERVICE D'HÉBERGEMENT
- Entretien ménage - Courses et commissions - Soins à la personne - Présence/surveillance	- Villa Mon Repos et - Villa Georges-Fournier

**MUNICIPALITÉ DE
LAC-AU-SAUMON**

36 rue Bouillon, Lac-au-Saumon, Qc G0J 1M0
tél. : 418-778-3378 | fax : 418-778-3706
courriel : lacausaumon@mrcmatapedia.qc.ca
www.lacausaumon.com

ÉDITION MÉDIA PLUS COMMUNICATION
Nous éditons gratuitement les publications des municipalités!

**DESIGN GRAPHIQUE
IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE**

Cartes routières
Calendriers
Guides citoyens | touristiques | achat
Bulletins municipaux | Magazines
Mise à disposition gratuite de mobilier urbain

www.editionsmppc.ca • Courriel : info@editionsmppc.ca





ENVIRONNEMENT

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Dans la MRC de La Matapédia, la gestion des matières résiduelles, on s'en occupe! Pourquoi traiter les matières résiduelles ?

- pour éviter l'enfouissement inutile de matières : le plastique prend 1000 ans à se décomposer!
- pour gérer de façon durable des ressources naturelles : les générations futures ont droit à ces ressources, qui sont parfois non renouvelables (pétrole, métaux, etc.);
- pour réduire les coûts des taxes municipales : il en coûte près de dix fois moins cher de traiter les matières du bac bleu (recyclage) que celles du bac vert (enfouissement).

Comment utiliser adéquatement vos bacs ?

BAC BLEU (matières recyclables) :

1. séparez les emballages d'un même produit (ex. : retirer le sac de plastique de votre boîte de céréale);
2. si nécessaire, rincez vos contenants, idéalement dans votre eau de vaisselle quotidienne afin d'éviter de gaspiller la ressource. Placez les cartons et papiers souillés dans votre bac brun;
3. placez vos matières recyclables non-souillées dans votre bac bleu;
4. le jour de la collecte, placez votre bac bleu sur le bord du chemin, les roues vers votre domicile.



Matières acceptées

Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)
Verre	Bouteille et pot de verre
Plastique	Numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide, sac de plastique, plastique agricole
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal

BAC BRUN (matières organiques)

Dans la cuisine...

1. déposez dans le fond de votre récipient de comptoir du papier journal ou un sac de papier et déposez-y les résidus alimentaires;
2. vous pouvez envelopper vos aliments dans une papillote de papier journal avant de les mettre dans votre bac de comptoir;
3. afin d'éviter les odeurs, vous pouvez placer vos viandes, les os ou les fruits de mer dans du papier journal au congélateur jusqu'au jour de la collecte;
4. ne pas mettre de liquide dans le bac brun;
5. videz le récipient de comptoir dans votre bac brun extérieur;
6. ne jamais utiliser de sac de plastique, même biodégradable ou compostable. Ils empêcheront le bon traitement des matières.



Dans votre cour...

1. vous pouvez mettre du papier journal dans le fond du bac brun ou y mettre un sac de papier afin d'éponger les liquides l'été et de favoriser la vidange du bac l'hiver;
2. idéalement, gardez votre bac brun à l'ombre l'été;
3. toujours bien refermer le couvercle du bac brun;
4. de temps à autre, rincez vos bacs lorsqu'ils sont vides avec de l'eau et du détergeant doux ou avec de l'eau et du vinaigre blanc;
5. saupoudrez un peu de bicarbonate de soude au fond du bac pour faciliter l'entretien.

Le jour de la collecte...

1. même si le bac n'est pas plein, faites-le vider à chaque collecte;
2. le jour de la collecte, placez votre bac brun sur le bord du chemin, les roues vers votre domicile.

Matières acceptées

Résidus alimentaires	Fruits et légumes, viandes, volailles et os, poissons et fruits de mer, produits laitiers, pâtes, pain, céréale et riz, pâtisseries et sucreries, marcs et filtres de café, aliments frits ou en sauce
Résidus verts	Fleurs, plants et résidus de désherbage
Papiers et cartons souillés	Papier journal, sacs en papier, boîtes de pizza ou de pâtisseries, essuie-tout et serviettes de table

Vous pouvez consulter le calendrier des collectes des bacs bleus, bruns et verts à l'adresse suivante: <https://www.ecoregie.ca/collecte/municipale.html>.

Vous pouvez aussi consulter les autres ressources en gestion des matières résiduelles :

- pour les vêtements usagés : Friperie de la Rivière, 57, rue du Pont, Amqui;
- pour les meubles et objets divers : Ressourcerie de La Matapédia, 56, rue du Pont, local 5, Amqui;
- pour les matériaux de construction, etc : Écosite de La Matapédia : www.ecositedelamatapedia.ca.

Pour des informations supplémentaires, contactez la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles aux coordonnées suivantes :



Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis

www.ecoregie.ca

418 629-2053, poste 1138

matresi@mrcmatapedia.qc.ca





L'ÉCOCONDUITE, C'EST ÉCOLOGIQUE... ET PAYANT !

Selon un inventaire effectué en 2011, la collectivité de La Matapédia générerait annuellement un total de 123 900 tonnes de CO₂ pour un taux annuel d'émission de 7,58 tonnes de CO₂ par habitant, la moyenne québécoise étant établie à ce même moment à 9,6 tonnes de CO₂ par habitant. La plus grande part des émissions de CO₂ est issue des transports. Ces émissions atteignent près de 88 % de l'ensemble de toutes nos émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, des actions toutes simples peuvent être réalisées pour réduire de façon significative les gaz à effet de serre.

Une action simple à poser est de contrer la marche au ralenti. Celle-ci consiste à éviter de laisser tourner le moteur de son véhicule lorsqu'il est immobile. En plus de produire du gaz carbonique, la marche au ralenti accélère également l'usure du véhicule. Comment éviter la marche au ralenti de votre véhicule ?

- arrêtez le moteur de votre véhicule quand vous êtes stationné;
- en hiver, ne réchauffez pas le moteur de votre véhicule trop longtemps. Il est préférable de brancher son véhicule à un chauffe-moteur lorsqu'il fait moins de -10°C. Trente secondes de marche au ralenti sont suffisantes pour réchauffer l'auto si l'on roule lentement.

Vous pouvez aussi pratiquer ces techniques d'écoconduite :

- évitez les départs avec accélération rapide;
- conservez une vitesse constante et évitez les déplacements à grande vitesse;
- anticipez l'évolution de la circulation devant vous et relâchez l'accélérateur pour ralentir votre véhicule;
- achetez un véhicule adapté à vos besoins;
- combinez vos déplacements;
- utilisez la climatisation avec modération;
- retirez les porte-bagages et porte-vélos lorsqu'ils ne sont pas utilisés;
- faites du co-voiturage, prenez votre vélo ou marchez le plus souvent possible;
- vérifiez la pression des pneus de votre véhicule à tous les mois.

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF (LA CARAVELLE INC.)

La Caravelle est un organisme sans but lucratif mandataire de la MRC de La Matapédia en ce qui concerne le transport adapté et collectif.

TRANSPORT COLLECTIF

Le transport collectif est un service de transport qui accommode ceux et celles qui veulent profiter d'un service économique dans la MRC de La Matapédia. Le transport collectif favorise l'accessibilité aux services offerts sur le territoire matapédien et est un moyen fort intéressant sur semaine pour se rendre au travail, aller à un rendez-vous ou profiter de ses loisirs.

Comment utiliser le transport collectif ?

- procurez-vous une carte de membre au coût annuel de 5 \$;
- procurez-vous les tickets au coût de 3,25 \$ (aller-retour / 2 billets) au bureau de l'organisme, situé au 2-40, avenue du Parc, Amqui (Québec) G5J 2L6, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Téléphone : 418 629-1505
- réservez préférentiellement votre déplacement 24 heures à l'avance.

Restrictions

- Vous avez le droit d'emmener un (1) sac fermé (ex. : sac à dos, mallette, etc.)
- Les départ et arrivée aux arrêts habituels de la répartition

Transport adapté

Le transport adapté dessert les 18 municipalités de la MRC de La Matapédia et est offert en collaboration avec les organismes du milieu en matière de transport adapté. Le transport adapté facilite l'intégration des personnes handicapées, leur permet une vie plus active et leur fournit un transport pour le travail, les soins médicaux, l'éducation et les loisirs.

Le transport est offert de jour, de soir et de fin de semaine avec réservation 24 heures à l'avance. La personne qui souhaite se prévaloir du transport adapté doit au préalable en faire la demande et être admis par le Comité d'admissibilité en complétant un formulaire fourni par La Caravelle inc.



Pour plus d'information :

2-40, avenue du Parc, Amqui (Québec) G5J 2L6, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Téléphone : 418 629-1505.

HABITATION

PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION

La MRC de La Matapédia délivre deux programmes d'aide à l'habitation pour la Société d'habitation du Québec. Le Programme d'adaptation à domicile et RénoRégion.

Programme d'adaptation à domicile : Ce programme s'adresse aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile. Il consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles qui répondent aux besoins de la personne handicapée.



RénoRégion : Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

Pour de plus amples informations sur ce programme, veuillez consulter le site Internet de la Société d'habitation du Québec ou contacter M. Robin St-Gelais, responsable des programmes d'habitation à la MRC de La Matapédia au 418 629-2053, poste 1121.

ÉVALUATION FONCIÈRE

En regard de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC a compétence en matière d'évaluation municipale. Elle dresse, à tous les trois ans et pour trois exercices financiers municipaux consécutifs, le rôle d'évaluation foncière des 18 municipalités locales et des territoires non organisés sous sa compétence.

Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date.

Le rôle d'évaluation foncière est à la base du régime fiscal municipal au Québec. Il sert de base à la taxation municipale et permet de répartir les dépenses entre différents organismes, notamment pour les quotes-parts défrayées par les municipalités pour les services de la MRC.

À chaque nouveau rôle d'évaluation foncière, l'évaluateur de la MRC doit équilibrer le rôle, c'est-à-dire qu'il modifie les valeurs inscrites au rôle en vigueur afin de rétablir la valeur réelle des propriétés. L'évaluation foncière varie généralement en raison de facteurs socio-économiques et évolue différemment selon les secteurs d'une municipalité et les catégories d'immeubles.

Les informations relatives aux rôles d'évaluation des municipalités de la MRC de La Matapédia sont disponibles au <https://www.goazimut.com/serviceLigne.html>.

Si vous n'êtes pas en accord avec les informations au rôle d'évaluation concernant votre propriété, sachez qu'il existe une procédure pour demander une révision de l'évaluation foncière de votre propriété. Pour toute information concernant la procédure de révision d'un rôle d'évaluation, contactez le 418 629-2053.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES

La taxe foncière constitue le principal revenu des municipalités. Toutefois, pour divers motifs, certains propriétaires sont en défaut de paiement de taxes auprès de leur municipalité. Selon le *Code municipal du Québec*, la MRC, sur demande de ses municipalités constituantes, a la responsabilité de vendre des propriétés pour le motif de non-paiement des taxes foncières municipales et scolaires. La « vente pour taxes » représente pour les acheteurs un investissement intéressant et pour les municipalités un outil légal pour recouvrer les sommes qui leur sont dues.

Le processus de vente pour défaut de paiement de taxes foncières est le suivant :

- **MARS :** Transmission des dossiers de taxes par les municipalités locales à la MRC;
- **AVRIL :** Avis de la MRC à chaque propriétaire inscrit et publication de la liste dans les journaux locaux;
- **JUIN :** Vente des propriétés par la MRC par enchère publique. Le paiement se fait en argent comptant, mandat-poste ou chèque certifié. Sur paiement, l'acheteur reçoit un certificat d'adjudication. L'acheteur est dès lors saisi de la propriété et peut en prendre possession, mais est assujéti au retrait qui peut en être fait dans l'année suivant l'adjudication par toute personne autorisée ou non;
- **ADJUDICATION DÉFINITIVE :** si le propriétaire vendu ne s'est pas prévalu de son droit de retrait à la date d'anniversaire (1 an), l'acheteur peut faire confectionner un contrat de vente définitive chez un notaire de son choix;
- **LA PÉRIODE DE RETRAIT D'UN AN** est la période pendant laquelle le propriétaire vendu peut reprendre possession de son lot, sur paiement de l'enchère et des autres frais. Dans ce cas, l'acheteur est remboursé du montant payé lors de l'adjudication (+ 10% d'intérêts – 2,5% d'honoraires à la MRC), ce qui a pour effet d'annuler la vente pour taxes sur ce dossier.

Pour toute information supplémentaire concernant le processus de vente pour défaut de paiement de taxes, vous pouvez contacter Mme Édith Pâquet, trésorière-adjointe, au e.paquet@mrcmatapedia.quebec.

SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Que ce soit pour la préparation de votre plan d'affaires, l'élaboration de vos prévisions financières ou pour vous soutenir dans votre recherche de financement, les conseillers en développement des affaires vous accompagneront afin de mener votre projet à terme. Les domaines d'expertise sont les suivants :

- Soutien à l'entrepreneuriat;
- Démarrage d'entreprise;
- Expansion et diversification d'entreprise;
- Relève d'entreprise et acquisition;
- Étude de faisabilité et de marché;
- Commercialisation.



SOUTIEN AUX ORGANISMES

Les conseillers en développement local et territorial ont à cœur la revitalisation et le développement des collectivités matapédiennes. C'est dans ce souci que les conseillers vous accompagnent dans la mobilisation et la réalisation de projets porteurs d'avenir pour votre communauté. Les conseillers sont présents dans votre municipalité et disponibles pour rencontrer les différentes organisations qui souhaitent développer des projets structurants. Les domaines d'intervention sont les suivants :

- Accompagnement des projets structurants;
- Mobilisation des collectivités;
- Connaissance et analyse du territoire;
- Expertise technique.

AIDE FINANCIÈRE

FONDS LOCAUX D'INVESTISSEMENTS Les Fonds locaux visent à répondre aux besoins des entreprises du territoire et participent aux projets de développement sous forme d'un prêt à terme aux entreprises privées à but lucratif ou d'économie sociale;

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL Mesures ponctuelles de soutien disponibles pour les projets à caractère culturel et patrimonial;

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES Aide financière sous forme de subvention visant les entreprises, OBNL, coopératives, municipalités.

Les conseillers en développement peuvent être rejoints à la MRC de La Matapédia, au 418 629-2053. Plus d'informations sont disponibles sur le site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La MRC de La Matapédia est soucieuse de contrer la situation démographique précaire et le vieillissement de la population. Des actions de promotion, d'accueil et de rétention de la population sont menées de concert avec des partenaires du milieu, des employeurs et des entrepreneurs afin de faire de La Matapédia un territoire attractif.

Les champs d'intervention de la MRC concernant l'attractivité sont les suivants :

- promotion de la région et organisation d'activités d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants;
- soutien aux employeurs et aux entreprises dans leur recrutement et l'intégration de nouveaux employés.

Pour connaître les actions mises de l'avant concernant l'accueil des nouveaux arrivants, vous pouvez rejoindre Mme Isabelle Pinard, conseillère en développement, promotion et attractivité à la MRC de La Matapédia, au 418 629-2053, poste 1024 ou au i.pinard@mrcmatapedia.quebec.



DÉMARCHE MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS (MADA) ET POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

La MRC de La Matapédia procédera en 2018 à la mise à jour de la politique aînée de la MRC et de son plan d'action Municipalité Amie des aînés (MADA). Pour ce faire, la MRC a procédé à la mise sur pied d'un comité de pilotage régional MADA pour effectuer la mise à jour de la politique et du plan d'action. La démarche prévoit aussi la mise à jour des politiques familiales locales des municipalités suivantes :

Sainte-Florence, Albertville, Amqui, Causapsal, Lac-au-Saumon, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Moïse, Saint-Vianney, Val-Brillant.



Pour toute information supplémentaire concernant la politique familiale municipale et la démarche MADA, vous pouvez rejoindre Mme Virginie Beaudin-Houle au 418 629-2053, poste 1036 ou mada@mrcmatapedia.quebec.

CULTURE ET TOURISME

INFOLETTRE LE CERCLE CULTUREL ET RÉPERTOIRE CULTUREL

Restez informés des actualités culturelles matapédiennes en vous abonnant à l'infolettre le Cercle culturel par l'entremise du site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca.

Quelque soit la discipline ou le secteur d'activités, consultez aussi le répertoire culturel Matapédien pour découvrir tous les artistes, organismes et intervenants du milieu des arts et de la culture! Le répertoire est disponible au www.lamatapedia.ca/fr/repertoire-culturel.html.



Pour plus d'information concernant l'infolettre le Cercle culturel ou le répertoire culturel, vous pouvez contacter M. Pascal St-Amand, conseiller en développement culturel, au 418 629-2053, poste 1136 ou au culture@mrcmatapedia.quebec.

PARC RÉGIONAL DE LA SEIGNEURIE DU LAC MATAPÉDIA

Situé du côté nord-est du lac Matapédia, la Seigneurie du lac Matapédia est un milieu naturel unique. Le parc compte sept boucles de sentiers pédestres de 0,8 à 6,2 km de catégories facile à intermédiaire, tantôt en bordure du lac, tantôt au sommet des nombreuses collines. Le Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia est traversé par la route Soucy et est accessible par la route Labrie (à Amqui) ou la route Sainte-Paule (à Sayabec). Des randonnées guidées sont réalisées en saison estivale, autant pour la clientèle touristique que la population locale. C'est l'occasion d'en apprendre davantage sur la faune, la flore et l'histoire de ce territoire.

Ce parc régional est aussi l'endroit idéal pour pratiquer le vélo de montagne. On y retrouve une boucle aménagée de 14,5 km ainsi qu'un itinéraire de 47,8 km sur la route Soucy. Enfin, pour les amateurs de boues et d'eau, un sentier non aménagé de 8,8 km est également disponible.

Que ce soit à pied ou en vélo de montagne, vous pourrez accéder aux plages aménagées avec tables de pique-nique à la Baie-de-Charlie, au Dépôt à Soucy et à la Pointe Fine.

Pour de plus amples détails, consultez le site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca ou contacter M. Gilles Boulianne, technicien en aménagement du territoire au 418 629-2053, poste 1133 ou au g.boulianne@mrcmatapedia.quebec.



PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE

Le Parc régional de Val-d'Irène a vu le jour en 1972. Cette montagne est reconnue provincialement pour la qualité de sa neige naturelle. Après des années d'opération plutôt fructueuses, la station connaît de graves difficultés financières au cours des années 1990. Devant une fermeture éventuelle, le milieu matapédien se mobilise pour sauver la station. Après avoir été la propriété d'une régie intermunicipale, la station de ski devient la propriété de la MRC de La Matapédia en 2005.

Le Parc régional de Val-d'Irène est dirigé par une corporation de gestion selon les termes d'une convention avec la MRC de La Matapédia. En 2009, la MRC obtenait une importante subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin de procéder au remplacement du télésiège, à la construction de six chalets d'hébergement et d'un nouveau chalet principal ainsi que l'installation d'une nouvelle remontée pour la pente école.



Parc régional de Val-d'Irène
115, route Val-d'Irène
Sainte-Irène (Québec) G0J 2P0
418-629-3450
Sans frais 1-877-629-3450
Télécopieur 418-629-3550
info@valdi.ski
www.valdi.ski



VÉLOROUTE DESJARDINS (ROUTE VERTE)

Dans La Matapédia, le tronçon de la Route verte est surnommé Véloroute Desjardins et représente un circuit cyclable de 110 km, s'échelonnant de la municipalité de Saint-Moïse au territoire non organisé de Routhierville. La Véloroute Desjardins permet d'apprécier le paysage matapédien, caractérisé par la vallée de la rivière Matapédia, le lac Matapédia, ses collines et ses cours d'eau. La Route verte a été conçue afin d'assurer la sécurité des usagers. De plus, la Véloroute est balisée de façon uniforme, ce qui facilite grandement son repérage par les cyclistes.

Le projet de la Route verte a été initié par Vélo Québec et réalisé avec le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. Représentant un itinéraire cyclable de 5300 kilomètres, la Route verte relie le Témiscamingue et l'Outaouais jusqu'à la Gaspésie et, du nord au sud, de l'Abitibi, les Laurentides, le Saguenay/Lac-St-Jean vers le Centre-du-Québec et l'Estrie.

On peut consulter la carte de la Route verte à l'adresse suivante : <https://carto.routeverte.com/fr>. Vous pouvez aussi obtenir plus d'information en contactant M. Francis St-Laurent, responsable de la Véloroute Desjardins, au 418 629-4242, poste 1248, ou à routevertedelamatapedia@hotmail.com.

SÉCURITÉ DES CITOYENS

PRÉVENTION DES INCENDIES

Disposition des cendres chaudes

Les cendres chaudes déposées dans un bac sur roues ou laissées à proximité d'un bâtiment causent chaque année des incendies. Ces sinistres occasionnent des dommages s'élevant à plusieurs milliers de dollars, sans oublier tous les soucis qu'ils entraînent aux propriétaires. Ces incendies pourraient pourtant être évités. Suivez ces règles élémentaires de manipulation et de disposition des cendres chaudes pour éliminer ce risque :

- disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé muni d'un couvercle;
- sortez-les et conservez-les dehors, loin de tout matériau combustible tel le mur de votre maison ou du cabanon. Les cendres peuvent rester chaudes de 72 heures jusqu'à une semaine!;
- vérifiez attentivement si les cendres sont refroidies après ce délai. Si tel est le cas, placez les cendres dans un composteur situé à bonne distance de la maison. On est jamais trop prudent!;
- ne pas jeter vos cendres dans les bacs à ordures ou de recyclage.



VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Nous vous invitons à profiter du changement d'heure à l'automne pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, d'en remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne bien peut sauver des vies! Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer sur le bouton d'essai durant quelques secondes pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur de fumée en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle sous celui-ci. Si votre appareil est relié à une centrale, avisez-les avant et après la vérification afin d'éviter le déplacement inutile des pompiers et pour vérifier si la compagnie d'alarme a bien reçu le signal. Voici aussi quelques points importants à retenir :

- si votre avertisseur de fumée émet des signaux intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être remplacée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- installez des avertisseurs de fumée dans les corridors près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les idéalement au plafond ou sur un mur à une distance de 10 à 30 cm du mur ou du plafond;
- remplacez votre avertisseur de fumée tous les dix ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque et remplacez-le;
- si l'avertisseur est endommagé, poussiéreux, peint ou qu'il n'émet aucun signal, même après le remplacement de la pile, remplacez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée;
- si vous êtes locataire, votre propriétaire doit fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de remplacer la pile périodiquement;
- un choix intelligent et écologique est l'avertisseur de fumée muni d'une pile au lithium inamovible dont l'espérance de vie est de dix ans.

CHAUFFAGE AU BOIS - ÉVITEZ D'UTILISER UN ACCÉLÉRANT POUR L'ALLUMAGE !

Les pompiers interviennent encore trop souvent lors d'incendies de résidence causés par l'utilisation d'un accélérateur pour allumer leur appareil de chauffage au bois. En plus de causer des dommages importants dans une résidence, ce type d'incendie inflige habituellement des blessures importantes à la personne qui tente d'allumer un feu ainsi. Afin d'éviter la frustration d'un feu qui ne veut pas allumer, voici quelques conseils pratiques :

- utilisez du petit bois d'allumage sec;
- chiffonnez une bonne dizaine de feuilles de papier ou;
- placez quelques pièces d'allume-feu conçues à cet effet.

Le but est de faire prendre le feu rapidement et d'éviter un feu qui couve. De cette façon, la cheminée se réchauffera plus rapidement, améliorant ainsi la tire et évitant l'accumulation de créosote.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Il est essentiel de procéder au nettoyage complet de votre appareil de chauffage et à l'inspection et au ramonage de la cheminée avant l'arrivée des froids d'automne. Le ramonage des cheminées n'est pas un luxe, c'est une nécessité! Les cheminées et les tuyaux de fumée des appareils de chauffage doivent être ramonés au moins une fois par an ou plus selon son utilisation.

De plus, il est recommandé d'entreposer votre bois à l'abri dans un endroit sec. Lorsque le bois est bien sec, sa teneur en eau tombe à moins de 20%. Plusieurs indices révèlent si le bois de chauffage est assez sec :

- si le bois produit des sifflements en brûlant, c'est qu'il est encore trop humide;
- en frappant deux bûches ensemble, les bûches sèches produiront un bruit creux;
- les extrémités des bûches de bois sec présentent des fissures;
- la teneur en eau du bois peut être vérifiée en utilisant un humidimètre.

Si vous chauffez du bois bien sec, vous obtiendrez un meilleur rendement de votre installation de chauffage au bois et éviterez d'avoir la visite des pompiers pour un feu de cheminée.



FEUX EN PLEIN AIR

Sauf si vous utilisez une installation conforme avec pare-étincelles, il est interdit de faire un feu à ciel ouvert, et ce 12 mois par année, sans avoir obtenu au préalable un permis à cet effet. Le permis doit être demandé 24 heures à l'avance au 418 629-2053, poste 1153, et ce du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h. De plus, il est interdit de faire un feu à ciel ouvert :

- à moins de 25 mètres d'un bâtiment;
- à moins de 200 mètres d'un établissement industriel à risque élevé;
- si les matières combustibles sont accumulées sur plus de 3 mètres de hauteur et plus de 3 mètres de diamètre;
- s'il s'agit de débris de construction ou tout autre bois transformé (traité et/ou scié).

Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de 100 \$ à 1000 \$ s'il s'agit d'une personne physique, et d'au moins 300 \$ et d'au plus 2000 \$ s'il s'agit d'une personne morale. Les permis seront autorisés uniquement lorsque l'indice d'inflammabilité le permet.

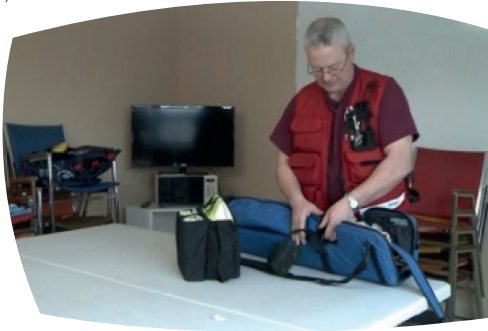
Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec M. Dave Gagné, pompier préventionniste instructeur, au 418 629-2053, poste 1153, ou au d.gagne@mrcmatapedia.quebec.



PREMIERS RÉPONDANTS

La MRC de La Matapédia dispose d'une équipe de premiers répondants dans les secteurs de Causapscal et de Sayabec. Le premier répondant peut administrer à une victime les soins qu'elle requiert selon son état médical, le temps que les services ambulanciers puissent se rendre sur place. De façon plus spécifique, le premier répondant :

- répond immédiatement à une demande d'intervention acheminée par le centre de répartition du service ambulancier de la région;
- se rend sur les lieux dès que l'appel est reçu ;
- évalue la situation et les dangers potentiels ;
- s'assure de la sécurité des lieux ;
- évalue l'état de la victime ;
- effectue une stabilisation sommaire de la victime ;
- intervient en attendant l'arrivée de l'ambulance et leur communique l'information nécessaire lors de l'arrivée.



SITUATION DE SINISTRE ET PLAN D'INTERVENTION MUNICIPAL EN SÉCURITÉ CIVILE

En 2011, les municipalités ont confié à la MRC de La Matapédia la compétence en matière de sécurité civile. Ainsi, une organisation municipale régionale en sécurité civile (OMRSC) a été mise en place, impliquant que la MRC a le pouvoir de :

- nommer certains responsables de mission de l'organisation municipale régionale de la sécurité civile (OMRSC), soit un coordonnateur régional de la sécurité civile, un responsable des services aux sinistrés, un responsable des communications, un responsable des incendies et un responsable de la Sûreté du Québec;
- réaliser les activités requises pour assumer les rôles et responsabilités, avant, pendant et après un sinistre, attribués aux responsables de mission nommés par la MRC et dans les quatre dimensions de la sécurité civile, soit la prévention, la préparation à l'intervention, l'intervention et le rétablissement après un sinistre;
- engager les ressources requises pour assumer ces rôles et responsabilités;
- acquérir des biens meubles et immeubles et conclure des ententes de toute nature nécessaires à l'exercice de la compétence en matière de sécurité civile.

Cette structure régionale permet ainsi aux municipalités :

- de rencontrer leurs obligations en sécurité civile sans alourdir les tâches de leur personnel;
- de diminuer le nombre de personne à former pour les postes clés de l'OMSC et;



- d'alléger les coûts rattachés à la mise en œuvre des mesures en matière de sécurité civile en situation de sinistre.

Comment intervenir en situation de sinistre ?

Même si plusieurs structures municipales et gouvernementales interviennent en cas d'urgence ou de sinistre, il revient aussi à chacun d'accomplir les premiers gestes qui vous permettront d'assurer votre sécurité, celle de vos proches ainsi que de vos biens. Pour ce faire :

- assurer vos biens adéquatement;
- préparer votre plan familial d'urgence;
- ayez en tout temps chez-vous le matériel nécessaire pour subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation;
- renseignez-vous auprès des instances municipales et sur Internet sur les risques de sinistre dans votre municipalité et les mesures à prendre pour vous protéger;
- venez en aide aux personnes victimes d'un sinistre en attendant l'arrivée des secours, sans toutefois mettre votre santé et votre sécurité en péril;
- impliquez-vous comme bénévole auprès de votre municipalité pour venir en aide aux personnes les plus touchées par un sinistre.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les actions à poser avant, pendant et après un sinistre, vous pouvez consulter la section « Sécurité civile » du site Internet du ministère de la Sécurité publique au www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/qui-fait-quoi.





GESTION DES COURS D'EAU

En regard de la *Loi sur les compétences municipales (LCM)*, la MRC a compétence à l'égard des cours d'eau à débit régulier et intermittent. Il est de la responsabilité de la MRC de s'assurer de la libre circulation de l'eau afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. La loi autorise la MRC à entreprendre des travaux de création, d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau pour maintenir la libre circulation de l'eau. Afin d'assurer la mise en œuvre de cette responsabilité, la MRC s'est dotée d'une politique de gestion des cours d'eau ainsi que d'un règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de La Matapédia.

Les cours d'eau suivants sont exclus de la compétence de la MRC :

- les cours d'eau ou portion de ceux-ci que le gouvernement détermine par décret;
- les fossés de voies publiques;
- les fossés mitoyens au sens de l'article 1002 du Code civil;
- les fossés de drainage utilisés aux seules fins de drainage ou d'irrigation, qui n'existent qu'en fonction d'une intervention humaine et dont le bassin de drainage est inférieur à 100 hectares.

Dans l'éventualité où une intervention sur un cours d'eau est nécessaire, il est obligatoire d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de la MRC de La Matapédia, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que des municipalités locales.

Si vous constatez qu'un cours d'eau est obstrué et remet en cause la sécurité des biens et des personnes, vous pouvez communiquer avec M. Jérôme Tremblay, responsable de la gestion des cours d'eau à la MRC de La Matapédia, au 418 629-2053, poste 1123, ou au je.tremblay@mrcmatapedia.quebec.



SÛRETÉ DU QUÉBEC



MOT DU DIRECTEUR

À titre de responsable du poste de la MRC de La Matapédia, j'ai le plaisir de participer à la publication du Guide du citoyen de la MRC de La Matapédia.

Quotidiennement, mon équipe et moi travaillons pour vous et avec vous. Je peux vous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir afin que vous jouissiez d'un réseau routier sécuritaire et d'un milieu de vie des plus agréables. Pour ce faire, en collaboration avec les membres du comité de sécurité publique de la MRC, nous avons déterminé des priorités d'actions spécifiques permettant d'orienter le travail des policiers vers les enjeux qui vous touchent et vous interpellent.

Les pages qui suivent comportent des renseignements et des conseils de prévention utiles pour les citoyens de la MRC et présentent quelques-unes des activités réalisées par nos membres.

Soyez assurés que votre équipe de la Sûreté du Québec demeure disponible en tout temps pour répondre à vos interrogations et vous conseiller face à une situation particulière.



TERRITOIRE DESSERVI

Le poste de la Sûreté du Québec de la MRC de La Matapédia est situé au 155, avenue Gaëtan-Archambault à Amqui. Vingt-et-un policiers-patrouilleurs, deux enquêteurs et deux employés civils y assurent un service sept jours sur sept, 365 jours par année. Ils desservent 18 municipalités, soit une population d'environ 18 000 personnes sur un territoire de 5 376 km².



LE SERVICE DE GENDARMERIE

La grande famille de la Sûreté du Québec fait de la proximité avec ses citoyens une priorité. Cette présence au quotidien permet à nos policiers de donner une réponse rapide et rigoureuse aux appels des citoyens. Nos membres patrouillent les rues, les routes, les plans d'eau ainsi que les sentiers récréotouristiques de notre territoire. En plus de veiller à l'application du Code de la sécurité routière, les patrouilleurs s'assurent du respect des règlements municipaux relatifs au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique.

LE SERVICE D'ENQUÊTE

Les équipes d'enquête de la Sûreté du Québec possèdent la compétence et l'expertise pour réaliser des enquêtes dans tous les domaines, dont les crimes contre la personne et les crimes contre la propriété, en plus d'assurer, avec leurs partenaires, le soutien aux victimes d'actes criminels.

Ces équipes réalisent également des enquêtes dans les domaines de la cybersurveillance, sur les disparitions et les fugues, la production, le trafic ou la possession de stupéfiants, la contrebande de tabac et d'alcool et d'autres crimes touchant les revenus de l'État, sa sécurité et son intégrité.



MESURES D'URGENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

En vertu de son statut de police nationale, la Sûreté du Québec veille au rétablissement et au maintien de l'ordre lors d'événements d'envergure provinciale, dirige les opérations de recherche et de sauvetage lors de sinistres, accomplit des missions héliportées et dispose de maîtres chien, de plongeurs et de techniciens en explosifs.

La Sûreté offre finalement tout un éventail de services spécialisés, dont la cueillette et l'analyse de renseignements criminels, la sécurité de l'Assemblée nationale et la protection des personnalités politiques, la surveillance technologique, les interventions lors de prises d'otage, l'analyse du comportement lors de crimes en série, la réalisation de portrait-robot, etc.

LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Si la Sûreté du Québec est reconnue depuis longtemps pour sa capacité d'intervention, elle est aussi au cœur d'importants programmes de prévention. Son site Internet présente toute une gamme d'outils, de conseils et de programmes pour répondre aux besoins des différentes clientèles. Il peut être consulté à l'adresse : www.sq.gouv.ca.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Conformément à la philosophie de police de proximité implantée à la Sûreté du Québec, les membres de l'organisation consultent les citoyens et créent des occasions de rapprochement avec eux. Le poste de la MRC de La Matapédia a mis en place un programme de parrainage des municipalités afin d'établir et de renforcer les liens avec les citoyens et leurs représentants. Ces liens permettent de connaître les attentes et les besoins de la population et facilitent les échanges en vue d'en arriver à la résolution de problèmes locaux.

Les policiers mettent tout en œuvre pour assurer un service accessible et de qualité. Ainsi, les citoyens ont la possibilité de joindre en tout temps un policier pour obtenir les services ou l'information nécessaire.

PRIORITÉS ÉTABLIES PAR LE COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le comité de sécurité publique (CSP) a pour mission d'associer les élus municipaux au maintien d'un milieu de vie sécuritaire, d'assurer le suivi des services policiers offerts par la Sûreté du Québec et de créer un lien de communication privilégié entre la Sûreté du Québec et la clientèle desservie.

Le CSP de la MRC de La Matapédia est composé des maires de quatre municipalités, d'un représentant de la Fédération des clubs des 50 ans et plus du Québec, d'un représentant de Tremplin Travail, du directeur de poste et de son adjoint. Il se réunit tous les trois mois afin d'effectuer le suivi des activités policières. Chaque année, le CSP, en collaboration avec chacune des municipalités, met à jour les priorités d'actions qui orientent le travail policier en fonction des besoins et de la volonté du milieu. Le comité a établi les priorités suivantes :

- Effectuer des opérations en sécurité routière, sur le territoire des municipalités, principalement en ce qui a trait à la surveillance de la vitesse, et porter une attention particulière à la circulation des véhicules lourds.
- Mener une lutte constante à la production et au trafic de stupéfiants.
- Planifier et réaliser des activités de prévention auprès des aînés et des jeunes de la MRC.

VOLET RÉCRÉOTOURISTIQUE

En fonction des saisons, les policiers du poste de la MRC de La Matapédia patrouillent les sentiers de VTT, de motoneige et les principaux plans d'eau en vue d'appliquer la réglementation propre à chaque type de véhicule. Ces interventions visent à assurer la sécurité dans ces secteurs souvent plus difficiles d'accès. Au cours de ces patrouilles, les policiers visitent les différents clubs et lieux de rassemblement afin d'y diffuser de l'information de prévention. Ils sont également présents lors d'événements d'importance tels que le Tournoi de pêche blanche au Lac-Humqui et le Festival Quad Matapédien qui se tient chaque année à la fête du Travail.





SÉCURITÉ NAUTIQUE

La Sûreté du Québec a le mandat de patrouiller les plans d'eau sur l'ensemble de son territoire. Les principaux plans d'eau de la MRC sont les lacs Matapédia et Humqui. Chaque saison estivale, des sorties de patrouille nautique sont planifiées afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers.



RAPPROCHEMENT AVEC LA COLLECTIVITÉ

Les policiers de la MRC de La Matapédia s'impliquent dans diverses activités de rapprochement avec la population et de prévention auprès des jeunes, des familles et des aînés. À titre d'exemple, notons la participation des policiers à une partie amicale de balle-molle qui se tient annuellement à la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Cette activité a comme objectif d'amasser des fonds pour la construction d'un gymnase destiné aux jeunes de la municipalité.

10 QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

Les citoyens qui s'adressent à la Sûreté du Québec ont souvent les mêmes questionnements. Voici la liste des questions le plus souvent posées et leurs réponses.

1. QUEL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DOIS-JE COMPOSER POUR JOINDRE LE SERVICE DE POLICE?

S'il s'agit d'une demande de service pour une intervention policière, pour une collision ou une situation urgente par exemple, vous devez composer le 911 afin de joindre le centre d'appels, en service 24 h sur 24 h. S'il s'agit d'une demande administrative, d'une demande d'information ou pour joindre un policier en particulier, vous devez composer le numéro de téléphone du poste de la MRC de La Matapédia, soit le 418 629-4464, de 8 h à 17 h.

2. J'AI À ME DÉPLACER EN VÉHICULE ET JE VOUDRAIS CONNAÎTRE LES CONDITIONS ROUTIÈRES. QUI DOIS-JE CONTACTER?

Le réseau routier relève de la responsabilité du ministère des Transports dont le mandat est de fournir de telles informations et de les mettre à jour. Ni le poste de police ni le 911 ne sont en mesure de fournir ces informations.

Vous devez composer le 511 pour obtenir les informations sur les conditions routières. Vous pouvez aussi consulter le site Internet www.quebec511.info.

3. J'AIMERAIS OBTENIR UN RAPPORT CONCERNANT L'ACCIDENT DANS LEQUEL J'AI ÉTÉ IMPLIQUÉ, COMMENT DOIS-JE PROCÉDER?

Les rapports de collision sont la propriété de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Tous les rapports de collision sont acheminés à la SAAQ, qui est l'organisme responsable de les diffuser.

Pour obtenir une copie d'un rapport de collision, vous devez, dans un premier temps, vous assurer d'avoir en main le numéro du rapport remis par le policier et, ensuite, contacter votre assureur qui se chargera de l'obtenir pour vous. Vous pouvez aussi communiquer directement avec la SAAQ, au numéro de téléphone 1 800 361-7620.

4. SI JE PORTE PLAINTÉ À LA SUITE D'UN DÉLIT (VOL, VOIES DE FAIT, MENACES, ETC.), QU'EST-CE QUI VA ARRIVER PAR LA SUITE?

Les policiers vont recueillir votre version des faits par écrit. Ils vont faire enquête, prendre des photographies s'il y a lieu, rencontrer les témoins potentiels, recueillir toutes les preuves

possibles et procéder à l'arrestation du suspect, le cas échéant. Un dossier complet sera rédigé et soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales qui en fera l'étude et prendra la décision d'intenter des poursuites criminelles ou non, et ce, en fonction de la preuve recueillie.

Si la preuve est estimée suffisante, des procédures judiciaires seront entamées devant le tribunal. Le prévenu ainsi que vous-même serez convoqués devant la cour et les témoins seront éventuellement appelés à témoigner.

5. JE REÇOIS DES APPELS TÉLÉPHONIQUES INDÉSIRABLES. QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE?

Dans un premier temps, vous devez vérifier auprès de votre fournisseur de service téléphonique s'il dispose d'une fonction permettant d'enregistrer le numéro de téléphone à l'origine des appels. Si tel est le cas, vous devez composer le numéro de la fonction immédiatement après chacun des appels téléphoniques. Vous devez également prendre en note la date et l'heure de chacun des appels. Contactez ensuite le service de police pour porter plainte.

Un policier recueillera votre déposition et fera les démarches pour obtenir le numéro de téléphone de l'appelant. Certains fournisseurs offrent la possibilité de bloquer les numéros de téléphone desquels vous ne souhaitez pas recevoir d'appels. Ceci peut être une solution lorsque vous voulez régler la situation sans toutefois porter plainte.

6. J'AI REÇU UN COURRIEL (OU UN MESSAGE TÉLÉPHONIQUE) QUE JE CROIS ÊTRE FRAUDULEUX, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE?

En premier lieu, vous ne devez pas y répondre ni le transférer à vos contacts. Ne donnez jamais de renseignements personnels et n'envoyez jamais d'argent. Si vous croyez avoir reçu un courriel ou un message téléphonique frauduleux, vous pouvez le signaler au Centre antifraude canadien en composant le 1 888-495-8501 ou à l'adresse Internet suivante : www.centreatifraude.ca.

Si vous avez été victime d'une arnaque (vol d'identité, fraude ou si vous avez subi une perte monétaire), contactez votre poste de la Sûreté du Québec pour porter plainte.

7. JE DÉSIRE ME DÉPARTIR D'UNE ARME À FEU, QUE DOIS-JE FAIRE?

Trois options s'offrent à vous : vous pouvez la céder à un titulaire de permis d'armes à feu valide de la catégorie appropriée, la faire détruire par un armurier ou encore la remettre sans frais à votre poste de police. Dans ce dernier cas, un reçu officiel vous sera remis et l'arme sera détruite. Un appel au Programme canadien des armes à feu, au 1 800 731-4000, vous permettra d'obtenir de plus amples informations sur le sujet.

8. UNE PERSONNE DE MON ENTOURAGE EST DÉCÉDÉE ET ELLE AVAIT DES ARMES À FEU, QUE DOIS-JE FAIRE POUR M'EN DÉPARTIR?

La plupart du temps, le liquidateur de la succession peut se départir de l'arme à feu d'une personne décédée. Pour ce faire, il bénéficie des mêmes options qu'un propriétaire d'armes à feu. Pour connaître les conditions applicables à votre situation, téléphonez au 1 800 731-4000 pour joindre le Programme canadien des armes à feu.

9. J'AI REÇU UNE CONTRAVENTION EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, OÙ PUIS-JE LA PAYER?

Si le constat d'infraction que vous avez reçu a été émis à la suite d'une infraction commise sur le territoire de la MRC de La Matapédia et qu'il est inscrit MUNICIPALITÉ sur la partie du haut du constat, vous pouvez acquitter votre amende au bureau de la MRC situé au 123, rue Desbiens, Amqui, entrée 7, 5e étage. Vous pouvez également acquitter vos frais dans une caisse populaire Desjardins en ayant en main le formulaire de réponse qui accompagne le constat.

Si le constat d'infraction a été émis sur une route ou un autre endroit et qu'il est inscrit NATIONAL sur la partie du haut du constat, vous devez faire votre paiement au Bureau des infractions et amendes dont l'adresse apparaît sur le formulaire de réponse qui accompagne votre constat. Vous pouvez aussi acquitter votre amende dans une caisse populaire Desjardins.

10. J'AI BESOIN D'UN DOCUMENT INDIQUANT QUE JE N'AI AUCUN ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE AFIN DE POSTULER POUR UN EMPLOI, QUE DOIS-JE FAIRE?

La gestion des dossiers judiciaires est sous la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Si vous demeurez sur le territoire de la MRC de La Matapédia, vous devez contacter le poste de la Sûreté du Québec qui vous donnera les coordonnées d'Identité Québec de Rimouski ou Matane, afin que vous preniez rendez-vous pour la vérification de votre casier judiciaire ou la prise d'empreintes, selon le cas. C'est cette entreprise qui émettra le document faisant état du contenu de votre casier judiciaire.

Veillez noter que si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, ou que vous souhaitez déposer une plainte contre un policier, vous pouvez communiquer avec le directeur du poste de votre région ou avec le commissaire à la déontologie policière du Québec en écrivant à l'adresse suivante : deontologie-policiere.quebec@msp.gouv.qc.ca ou en téléphonant au 1 877 237-7897.

PERCEPTIONS

PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES DES IMMEUBLES SITUÉS SUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble situé sur l'un des territoires non organisés de la MRC de La Matapédia, vous devez effectuer le paiement de votre compte de taxes à la MRC de La Matapédia. La plupart des institutions financières acceptent le paiement par Internet ou à leur comptoir de service. Vous pouvez aussi payer directement aux bureaux de la MRC de La Matapédia ou par la poste en transmettant un chèque accompagné du coupon de paiement qui est joint à votre compte de taxes municipales. Pour toute information relative au paiement de votre compte de taxes sur les territoires non organisés, vous pouvez contacter Mme Édith Pâquet, trésorière adjointe, au 418 629-2053, poste 1116, ou au e.paquet@mrcmatapedia.quebec.

PAIEMENT DE LOCATION DES BAUX DE VILLÉGIATURE

La MRC de La Matapédia, en vertu d'une entente intervenue avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, perçoit les droits d'utilisation relatifs à la location de terrain sur les terres publiques (terres publiques intra municipales et territoires non organisés) pour fins de villégiature. Toute personne détenant un bail de location sur ces territoires se doit ainsi d'effectuer le paiement des frais de location à la MRC de La Matapédia. Vous pouvez vous acquitter de vos frais de location :

- par la poste, en faisant un chèque ou un mandat-poste au nom de la MRC de La Matapédia en prenant le soin d'inscrire le numéro de dossier apparaissant sur votre facture;
- en personne, aux bureaux de la MRC de La Matapédia;
- à une institution financière en faisant votre paiement à MRC de La Matapédia – Taxes (SIPC 2101), le numéro de référence étant celui de 11 chiffres précédé de la lettre « D » inscrit au bas de votre facture;
- par Internet auprès de votre institution financière.



PAIEMENT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La MRC de La Matapédia perçoit les constats d'infraction de la Sûreté du Québec concernant exclusivement la réglementation municipale ainsi que les constats émis sur les routes municipales. Les routes 132, 195 et 297 sont des routes provinciales. Les constats d'infraction remis sur ces routes ne sont donc pas payables à la MRC. Les constats municipaux émis par la Sûreté du Québec sont payables dans les trente jours suivant l'infraction, aux endroits suivants :



- dans la plupart des institutions financières;
- par la poste (mandat-poste ou chèque) à la MRC;
- en vous présentant aux bureaux de la MRC (argent comptant ou chèque). *Les cartes de crédit et les paiements *Interac* ne sont pas acceptés.

Si vous souhaitez contester un constat municipal émis par la Sûreté du Québec, vous devez faire parvenir le « Formulaire de réponse » attaché à votre constat d'infraction à la MRC en complétant la section 1 (Plaidoyer) à l'adresse suivante :

Jusqu'au 30 mai 2018

MRC de La Matapédia
123, rue Desbiens, local 501
Amqui (Québec) G5J 3P9

À partir du 1^{er} juin 2018

MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6

Pour plus de détails concernant le paiement de constats d'infraction, communiquez avec Mme Édith Pâquet, trésorière adjointe, au 418 629-2053, poste 1116, ou au e.paquet@mrcmatapedia.quebec.



LES ENTREPRISES
L. MICHAUD & FILS
1982 INC.

**EXCAVATION ET TERRASSEMENT
FABRICATION ET LIVRAISON DE BÉTON DE CIMENT**

341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3
Téléphone : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417
Courriel : entreprisesmichaud@globetrotter.net



**Cantine
FORTIER
RESTAURANT**

320, St-Benoît Ouest, Amqui (Qc) G5J 2G2
cantinefortier@hotmail.com
418 629-3535

**OUVERT
7 JOURS**

Déjeuners servis dès 4 h
Aire de départ pour VTT, motoneiges et motos
Spécial du jour du lundi au vendredi
Service au comptoir • Plats pour emporter

Le meilleur choix musical

99.9

rouge

GARAGE DENIS SHEEHY inc.

RÉPARATION DE VOITURES ET CAMIONS ACCIDENTÉS

Débosselage • Peinture • Décapage au jet de sable
Automobiles • Camionnettes • Camions-remorques et autres camions lourd

Garage 418 629-3106 • Comptabilité 418 629-3974 • Courriel: garagedenisheehy@hotmail.com
428, rang St-Paul, Amqui (Québec) G5J 3J2



Un service unique au
Bas-Saint-Laurent!



Librairie d'Amqui inc.

TELUS
détaillant autorisé[®]



Tout sous un même toit !

Papeterie • Équipement de bureau • Informatique • Vente et service

T. 418 629-4437 • 10, boulevard St-Benoît, Amqui (Québec) G5J 2C6

AGP
ASSURANCE /



VÉHICULE



HABITATION



ENTREPRISE

agpassurance.ca

AMQUI
5-6, rue Proulx
Amqui, (Québec)
G5J 3G2

1-866-629-3686

ACCÈS À L'INFORMATION

Tel que le prévoit la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*, la MRC doit donner accès à ses documents à toute personne qui en fait la demande. Pour accéder à un document de la MRC, une demande écrite ou verbale doit être adressée au responsable de l'accès à l'information. Afin de s'assurer de la précision du document demandé, la demande devrait être idéalement écrite. Le responsable de l'accès à l'information peut aussi vous prêter assistance pour formuler votre demande et identifier le document recherché. Des frais peuvent être exigés pour la reproduction et la transmission de certains documents. Le délai maximal pour donner accès à un document est, sauf exception, de 20 jours civils. Le droit d'accès aux documents n'est toutefois pas illimité et certains documents peuvent faire l'objet de restrictions prévues par la loi, empêchant leur accès en partie ou en totalité.

Pour toute question relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, veuillez contacter M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint, au 418 629-2053, poste 1107, ou au j.tremblay@mrcmatapedia.quebec.

GESTION DES PLAINTES

Afin d'améliorer la qualité de ses services et de proposer un mécanisme pour permettre aux citoyens d'exprimer leur insatisfaction, la MRC de La Matapédia dispose d'une politique de gestion des plaintes. Celle-ci repose sur des valeurs d'objectivité, d'intégrité, d'impartialité, d'imputabilité et de transparence. Pour qu'une plainte puisse être étudiée par la MRC, elle doit être déposée par écrit et signée par le plaignant, être suffisamment détaillée et comprendre les renseignements nécessaires pour permettre une intervention de la MRC.

Pour plus d'information concernant le processus de traitement des plaintes à la MRC de La Matapédia, vous pouvez contacter M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint, au 418 629-2053, poste 1107 ou au j.tremblay@mrcmatapedia.quebec.



COORDONNÉES DE LA MRC

Jusqu'au 30 mai 2018

123, rue Desbiens, local 501
Amqui (Québec) G5J 3P9
Téléphone : 418 629-2053
Télécopieur : 418 629-3195
Courriel : administration@mrcmatapedia.quebec

À partir du 1^{er} juin 2018

420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6
Téléphone : 418 629-2053
Télécopieur : 418 629-3195
Courriel : administration@mrcmatapedia.quebec

ADMINISTRATION

LAVOIE, Mario	Directeur général et secrétaire-trésorier	1119	m.lavoie@mrcmatapedia.quebec
LACASSE, Carole	Adjointe administrative	1103	c.lacasse@mrcmatapedia.quebec
OUELLET, Danielle	Secrétaire administrative	1101	administration@mrcmatapedia.quebec
PÂQUET, Édith	Trésorière adjointe	1116	e.paquet@mrcmatapedia.quebec
TREMBLAY, Joël	Secrétaire adjoint	1107	j.tremblay@mrcmatapedia.quebec

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

DENIS, Bertin, urb.	Directeur de service	1128	b.denis@mrcmatapedia.quebec
AUBIN, Vincent	Inspecteur en bâtiment et environnement	1105	v.aubin@mrcmatapedia.quebec
AVIT, Thierry	Préposé - Parc régional de la SLM	1133	t.avit@mrcmatapedia.quebec
BOULIANNE, Gilles	Technicien en aménagement et urbanisme	1133	g.boulianne@mrcmatapedia.quebec
DESJARDINS, Frédéric	Urbaniste	1130	f.desjardins@mrcmatapedia.quebec
GUÉNARD, Karine-Julie	Inspectrice en bâtiment et environnement	1129	k.guenard@mrcmatapedia.quebec
LAROCHE, Samuel	Inspecteur en bâtiment et environnement	1135	s.larouche@mrcmatapedia.quebec

DÉVELOPPEMENT

VIEL, Guillaume	Directeur de service	1033	g.viel@mrcmatapedia.quebec
BEAUDIN-HOULE, Virginie	Chargée de projet MADA	1036	mada@mrcmatapedia.quebec
OTIS, Anne-Julie	Conseillère en développement touristique	1035	aj.otis@mrcmatapedia.quebec
OUELLET, Steve	Conseiller en développement local et territorial	1031	s.ouellet@mrcmatapedia.quebec
PÂQUET, Michèle	Conseillère en développement local et territorial	1032	m.paquet@mrcmatapedia.quebec
PINARD, Isabelle	Conseillère en développement, promotion et attractivité	1024	i.pinard@mrcmatapedia.quebec
PINEAULT, Stéphane	Coordonnateur de l'Écoterritoire habité de La Matapédia	1030	s.pineault@mrcmatapedia.quebec
PROULX, Jessie	Conseillère en développement local et territorial	1023	j.proulx@mrcmatapedia.quebec
SHEEHY, Mireille	Conseillère en développement des affaires	1029	m.sheehy@mrcmatapedia.quebec
ST-AMAND, Pascal	Conseiller en développement culturel	1136	culture@mrcmatapedia.quebec
ZHANG, Lanxin	Conseillère en développement des affaires	1025	l.zhang@mrcmatapedia.quebec

ÉVALUATION

BLOUIN, André	Directeur de service	1125	a.blouin@mrcmatapedia.quebec
BEAULIEU, Christiane	Technicienne en évaluation	1139	c.beaulieu@mrcmatapedia.quebec
BEAUPRÉ, Jean-Pierre	Technicien en évaluation	1124	jp.beaupre@mrcmatapedia.quebec
COUTURE, Danielle	Technicienne en évaluation	1117	d.couture@mrcmatapedia.quebec
DESJARDINS, David	Soutien technique	1127	d.desjardins@mrcmatapedia.quebec
LAVOIE, Steeve	Technicien en évaluation	1109	st.lavoie@mrcmatapedia.quebec

FORESTERIE

TURBIDE, Mario, ing.	Directeur de service	1115	m.turbide@mrcmatapedia.quebec
COUTURIER, Martin	Technicien forestier	1120	m.couturier@mrcmatapedia.quebec

GÉNIE MUNICIPAL

LÉVESQUE, Nathalie, ing.	Directrice de service	1114	n.levesque@mrcmatapedia.quebec
BÉLANGER, Marc	Ingénieur chargé de projet	1111	m.belanger@mrcmatapedia.quebec

COORDONNÉES DE LA MRC SUITE

BOUILLON, Véronique	Technicienne	1134	v.bouillon@mrcmatapedia.quebec
BOULIANNE, André	Technicien en génie civil	1106	a.boulianne@mrcmatapedia.quebec
CÔTÉ, Samuel	Technicien en génie civil	1110	s.cote@mrcmatapedia.quebec
DESMEULES, Pierre	Technicien en génie civil	1112	p.desmeules@mrcmatapedia.quebec
DUFOUR, Steve	Technicien en informatique	1113	s.dufour@mrcmatapedia.quebec
LECLERC, Jean-Michel	Technicien en génie civil	1132	jm.leclerc@mrcmatapedia.quebec
RUEL, Bryan	Technicien en génie civil	1131	b.ruel@mrcmatapedia.quebec
SIMARD, Jonathan	Technicien en génie civil	1137	s.simard@mrcmatapedia.quebec
THIBAUT, Thomas	Ingénieur chargé de projet	-	thomas.thibault28@gmail.com
TREMBLAY, Alexandre	Ingénieur junior	1108	a.tremblay@mrcmatapedia.quebec
TREMBLAY, Jérôme	Ingénieur chargé de projet	1123	je.tremblay@mrcmatapedia.quebec
TRUCHON, Doris	Opératrice eaux usées et eau potable	1102	d.truchon@mrcmatapedia.quebec

HABITATION

ST-GELAIS, Robin	Agent livreur des programmes d'habitation	1121	1robin@globetrotter.net
------------------	---	------	-------------------------

MATIÈRES RÉSIDUELLES

DUFOUR, Vincent	Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles	1122	matresi@mrcmatapedia.quebec
-----------------	---	------	-----------------------------

SÉCURITÉ INCENDIE ET ORGANISATION DE SECOURS

PARADIS, Ghislain	Directeur de service	1151	g.paradis@mrcmatapedia.quebec
GAGNÉ, Dave	Pompier préventionniste instructeur	1153	d.gagne@mrcmatapedia.quebec
LEFRANÇOIS, Émilie	Adjointe administrative	1150	e.lefrancois@mrcmatapedia.quebec
ROY, Patrick	Coordonnateur sécurité civile et technicien préventionniste	1154	p.roy@mrcmatapedia.quebec
THÉBERGE, Dominic	Mécanicien	1155	d.theberge@mrcmatapedia.quebec
VERREAULT, André	Pompier à la prévention	1152	a.verreault@mrcmatapedia.quebec

INDEX DES ANNONCEURS

ACIER INOXYDABLE / FERBLANTERIE

PGR fabrication Énergie 80

ALIMENTAIRE

Épicerie du Carrefour Sportif 32
 Restaurant Cantine Fortier 72
 Restaurant Chez Jojo 4
 Restaurant Dixie Lee Restaurant 79

ARPENTEUR / GÉOMÈTRE

Bernard & Gaudreault
 Arpenteurs-Géomètres Inc. 2

ARTICLES DE PÊCHE ET CHASSE

Boutique Le Saumoneau 24
 Pronature AMQUI 32

ASSURANCE

AGP Assurance 72

CAMPING

Camping AMQUI 4

CARROSSERIE

Michel Charest Carrossier Inc. 18

CLIMATISATION

Décartecq 4
 Réfrigération Gaspésie Inc. 79

CLUB DE GOLF

Le Club de Golf Revermont 20

COMPTABLE

Mallette Comptables Agrées 18

COURTIER IMMOBILIER

Naïda Beaujean Century 21 2

DENTUROLOGIE

St-Gelais & Gaudreault Denturologistes... 18

ESTHÉTIQUE

Aux Rayons de Soleil 24

EXCAVATION / TERRASSEMENT

KVM Transport Excavation 20
 Les Entreprises Georges Valois et Fils 2
 Les Entreprises L. Michaud et Fils Inc. ... 72

FERME

La Vallée de la Framboise 20

RÉPARATION DE VOITURES

Garage Denis Sheehy Inc. 72
 Garage Hugo Gendron Enr. / Uni-Pro 18
 O-Ben Auto 79
 OK Pneus 32
 Yvon Desrosiers Inc. 24

INDEX DES ANNONCEURS

HÉBERGEMENT

Auberge Ambassadeur	80
Auberge La Coulée Douce	2

INGÉNIEUR CIVIL

Marc Bélanger Ingénieur Civil	18
-------------------------------------	----

LETTREGE D'ENSEIGNES

Lettrage Bellavance	32
---------------------------	----

LIBRAIRIE

Librairie d'AMQUI Inc.	72
-----------------------------	----

MAÇONNERIE

Denis St-Laurent Inc.	4
----------------------------	---

MUNICIPALITÉ

Municipalité Lac-au-Saumon	38
----------------------------------	----

NOTAIRE

Odile Charest Inc.	79
-------------------------	----

ORGANISME COMMUNAUTAIRE

Centre d'Action Bénévole.....	20
-------------------------------	----

PHARMACIE

Perreault, D'Amours, Dozon et Belzile Pharmaciens Inc. / Brunet	32
--	----

QUINCAILLERIE

Unimat Centre de Rénovation	24
-----------------------------------	----

RADIO

Rouge FM	72
----------------	----

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Résidence Du Lac	24
------------------------	----

SALLE DE QUILLES

Quilles Vallée	20
----------------------	----

SERVICE À DOMICILE

Aide-Maison	18 et 38
-------------------	----------

SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI

Carrefour Jeunesse Emploi	4
---------------------------------	---

SERVICE D'AUTOBUS

Autobus Bouchard et Filles Inc.	32
--------------------------------------	----

SOUDURE

Atelier de Soudure Gilles Roy Inc.	20
---	----

AUTO • CAMION

O-BEN AUTO

1^{er} 2^e 3^e CHANCE
AU CRÉDIT

MEMBRE

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

AMVOQ



www.o-benauto.com

1-418-756-6216
1-888-756-5624
o-benauto@live.ca

771, Route 132 Ouest
Causapscal (Qc) G0J 1J0

ODILE CHAREST Inc.

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

Me Odile CHAREST, notaire
Me Cindy GAGNON, notaire

Cessionnaire des greffes de:
Me François DIDIER
Me Claire LANGLOIS

84, Av. GAÉTAN-ARCHAMBAULT
AMQUI (QUÉBEC)
G5J 2J1

TÉL.: 418.629.3021
TÉLÉC.: 418.629.5091
ocharest@notarius.net
cindy.gagnon@notarius.net



Pour de la climatisation et du chauffage par thermopompe

Optez pour
la solution confort...
Signée

FUJITSU

RÉFRIGÉRATION
Gaspésie inc.

RBQ 8313-6325

Climatisation
Résidentielle et commerciale

Réfrigération
Commerciale et industrielle



5, rue Cartier, Amqui • Tél.: 418 629-2031 / Fax: 418 629-3014 • www.refrigerationgaspesie.com

RESTAURANT

Dixie Lee

Service de mets pour emporter ou déguster sur place
2 salles climatisées / 100 places

Accès Internet Wi-Fi
Salon privé 15 à 20 pers.
Salle de jeux (interactive)
Ecran plasma / Foyer

45 ans

Au cœur de son milieu!

418 629-3369 - Amqui

Poulet
Pizza
Fruits de mer
Hamburger
Menu santé
Salade repas
Menu enfant



PGR FABRICATION ÉNERGIE

Résidentiel ■ Commercial ■ Industriel

1 888 966-3443 ■ info@pgr.ca ■ www.pgr.ca

114, rue Proulx, Amqui



**Chaudière
biomasse**



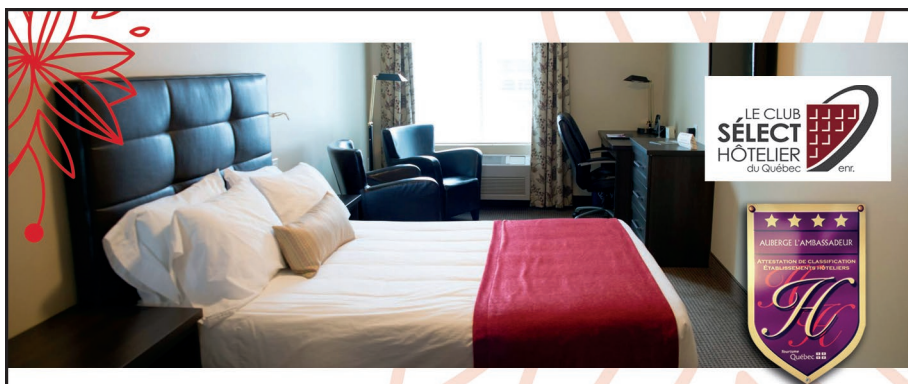
**Fabrication
métallique**



Chauffage



**Pièces de
camions lourds**



AMBASSADEUR
AUBERGE

- 48 unités
- Nombreux forfaits disponibles
- Resto-bar l'Ambassadeur.
salles de réunions, lits bronzants
- Aurore Boréale Spa
- Service de garde 7 jours 24h/24h

*Situé au
cœur de
La Matapédia*

www.auberge-ambassadeur.com

266, boul. St-Benoît Ouest Amqui (Québec) G5J 2E8

(418) 629-6464